



Année académique 2020-2021

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Passau Mélissa

Ne pas avoir d'enfant en 2021 en Europe : les préoccupations climatiques au cœur du choix ?

Élodie Razy. Université de Liège (ULg)

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : Passau Mélissa

Date :14/08/2021

Signature de l'étudiant·e :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Passau', with a stylized, star-like flourish at the end.

Résumé et mots clés

Ne pas vouloir d'enfant n'est pas un phénomène nouveau. Cependant l'exprimer et en faire un combat est plus récent. Diverses raisons sont invoquées par les personnes qui choisissent de ne pas avoir d'enfant. Une des justification est l'écologie.

Ce mémoire étudie les femmes qui décident de ne pas avoir d'enfants pour des préoccupations écologiques. Il est basé sur des entretiens réalisés avec dix femmes. Il tente de répondre à la question suivante : « **Les femmes volontairement sans enfant dont une des justifications est écologique supportent-elles des charges ou pressions particulières en conséquence de leur choix ?** ».

Une première partie théorique permettra d'amener les bases pour l'analyse. L'analyse se fera ensuite en trois volets : un volet inégalités de genre, un volet sociétal et un volet écologique. Ces trois parties tenteront de mettre en évidence les charges ou pressions supportées par les femmes volontairement sans enfant.

Mots-clés : volontairement sans enfant - écologie - charge mentale - éco-anxiété

Remerciements

Je remercie ma promotrice Elodie Razy d'avoir accepté de suivre ce mémoire. Je la remercie particulièrement pour sa patience, ses conseils avisés, ses encouragements et la pertinence de ses remarques. La sage-femme que je suis n'aurait jamais pu écrire un mémoire de master sans son aide.

Je souhaiterais également remercier Mona Claro d'avoir accepté d'être l'assesseuse de ce travail.

Je remercie du fond du cœur les dix participantes à cette recherche sans qui ce travail n'aurait pu voir le jour. Elles se sont confiées et ouvertes à moi sans tabou ni gêne. Je ne peux être que reconnaissante.

Je ne peux clôturer ce master en études de genre sans remercier les femmes qui font partie de ma vie. Elles ont été pendant ces deux années mes piliers et mes inspirations. Merci pour vos encouragements, les discussions enrichissantes, les corrections, ... Merci Aïno, Ethel, Maman, Noémie, Célia, Félicie, Claire, Charlyne, Céline, les Sirènes et Yzé d'être les femmes fortes et inspirantes que vous êtes au quotidien.

Table des matières

Résumé	3
Remerciements	4
Table des matières	5
Introduction	7
1. <u>Concepts, courants de pensée et méthodologie.</u>	10
1.1. Définitions et concepts mobilisés	10
1.1.1. Être sans enfant volontaire	10
1.1.2. Charge mentale domestique	12
1.1.3. Eco-anxiété	14
1.2. Méthodologie	15
1.2.1. Question de recherche	15
1.2.2. Choix méthodologique	16
1.2.3. Présentation des participantes	17
1.2.4. Posture de chercheuse	18
2. <u>Se construire comme femme sans la maternité : un combat féministe ?</u>	20
2.1. Devenir mère : une évidence dans la vie d'une femme ?	20
2.2. Ne pas avoir d'enfant : un combat pour l'égalité de genre ?	22
2.3. Mon corps, mon choix d'enfanter ?	23
2.4. Mon corps, mon choix contraceptif ?	26
3. <u>Les femmes et les autres : entre affirmation individuelle et contrainte sociale ?</u>	29
3.1. Être sans enfant, la clé de la réussite professionnelle ?	29

3.2. Ne pas vouloir d'enfant, une façon de ne pas se confronter à la pression du « parent parfait » ?	31
3.3. Dire que l'on ne veut pas d'enfant : un coming out ?	32
3.4. Être sans enfant volontairement : une nouvelle façon de faire famille ?	34
3.5. Ne pas vouloir d'enfant crée une dette envers la société ?	35
4. <u>Rapport à soi, rapport à la planète : l'enfant à travers le prisme écologique</u>	37
4.1. La préservation de la planète passe t'elle par moins d'enfants ou pas d'enfant ?	37
4.2. Charge mentale écologique et éco-anxiété : une réalité quotidienne ?	40
Conclusion	43
Bibliographie	47
Annexes	50

Introduction

Depuis les années septante, les femmes sans enfants volontaires (sEnVol) ¹ affichent moins difficilement leur volonté de ne pas vouloir procréer. Les nouveaux moyens de communication ont permis de visibiliser celles-ci et de créer des communautés virtuelles laissant la possibilité de s'exprimer sur le sujet. Il est cependant encore loin d'être accepté dans les sociétés occidentales que certaines femmes puissent ne pas vouloir d'enfant et « exprimer publiquement le non désir d'enfant se heurte systématiquement à un mur sur lequel il rebondit » (Schmidt, 2020). L'injonction à devenir parent et plus encore à devenir mère est présente en permanence pour les femmes en âge de procréer, comme le souligne E. Devienne : « si les ventres ronds ont la cote, les ventres plats l'ont infiniment moins » (Devienne, 2007, p. 13). Celles qui osent affirmer haut et fort leur choix ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. Il est communément admis que les femmes puissent choisir le nombre d'enfants et le moment pour en avoir mais s'y soustraire reste un non sens pour une partie de la société (Schmidt, 2020).

Ces femmes volontairement sans enfants évoquent, s'il leur est demandé de se justifier, plusieurs raisons à leur choix. Les préoccupations écologiques sont évoquées par certaines. En effet, en cette période d'incertitude climatique, il semble égoïste pour certaines sEnVol de mettre au monde un enfant. Deux arguments écologiques sont évoqués : le bien être de l'enfant en période de crise climatique et l'impact sur les émissions carbone d'avoir un·e humain·e en moins sur la planète. En 2017, une étude publiée dans la revue *Environmental Research Letters* (Wynes & Nicholas, 2017) et diffusée dans les médias français fait grand bruit. Les auteurs évoquent le fait que faire un·e enfant en moins serait le geste écologique individuel qui aurait le plus d'impact sur les diminutions d'émissions de CO₂. Un graphique issu de cet article reprenant ces différents gestes individuels circule largement sur les réseaux sociaux. Cette étude est controversée et remise en question par la communauté scientifique, notamment sur la façon dont les calculs ont été réalisés mais le grand public lui ne garde que cela en tête. Parallèlement à cela, sur ces mêmes réseaux sociaux la parole se délie sur la charge mentale² reposant sur les femmes, dont la charge mentale écologique ainsi que sur la charge maternelle³.

¹ Terme utilisé par Charlotte Debestt dans ses différents écrits (Debest, 2014b) (Debest & Mazuy, 2014). Avant ses travaux il n'existait pas de terme en français pour évoquer les personnes volontairement sans enfants. Nous utiliserons l'abréviation sEnVol dans le reste du travail.

² Voir définition de charge mental plus loin

³ Voir définition de charge mentale écologique et charge maternelle plus loin

Face à ces deux thématiques qui ont été relativement médiatisées et questionnées sur les réseaux sociaux, l'idée a germé d'explorer les deux thématiques ensemble. Pourquoi ne pas s'intéresser aux différentes charges supportées par les femmes qui choisissent de ne pas avoir d'enfant pour des raisons écologiques ? L'intuition première était que ces femmes supportent une grande charge mentale et une pression sociétale en conséquence de leur choix de ne pas devenir mère peu importe les raisons évoquées à ce choix. Ma recherche consistera donc à déterminer si les femmes qui décident de ne pas devenir mère pour des questions écologiques ont une pression particulière et supportent une charge mentale liée à ce choix. Elle s'opérera par le biais d'une enquête de terrain, constituée de dix entretiens semi-directifs. Ces entretiens me permettront d'apporter une réponse à la question de recherche suivante : **« Les femmes volontairement sans enfant dont une des justifications est écologique supportent-elles des charges ou pressions particulières en conséquence de leur choix ? »**

Afin de répondre à cette question, j'ai décidé d'articuler ce travail en trois thématiques différentes dans lesquelles les contraintes sont susceptibles de se manifester pour ces femmes : les rapports sociaux de genre, la société occidentale et l'environnement. Ces sujets seront explorés dans cet ordre là ce qui permettra de progressivement dézoomer de l'individu·e dans son milieu de vie spécifique vers une problématique plus globale qu'est l'environnement. Pour chacun de ces trois thèmes je souhaiterai pouvoir mettre en avant l'existence de difficultés éventuelles, les stratégies d'adaptations ou d'évitement ainsi que les potentiels engagements des participantes. Ces différents points permettant de répondre à la question de recherche.

J'ai choisi d'utiliser dans le cadre de ce mémoire le genre comme grille de lecture et d'analyse. Ce type d'étude permet un autre type de regard et ce « par un renouvellement de la construction des objets, des approches, des méthodes et des catégories d'analyse, par l'ouverture sur des champs encore peu explorés, par l'affirmation d'objets dignes d'une investigation scientifique et par le bien fondé de la pluridisciplinarité. » (Haicault, 2014, p. 3)

Je mobilise ce concept comme un système dans lequel les relations sociales entre les sexes est un rapport de pouvoir. Cette approche par le genre permet de « faire éclater les visions essentialistes de la différence de sexes, qui consistent à attribuer des caractéristiques immuables aux femmes et aux hommes en fonction, le plus souvent, de leurs caractéristiques biologiques. » (Bereni, 2008). J'ai mobilisé pour cette recherche des auteur·rice·s qui s'inscrivent dans le champ des études de genre ou dans les mouvances féministes. J'ai également fait appel à des ouvrages collectifs tel que l'encyclopédie critique du genre qui vont aussi dans ce sens.

Cette démarche de recherche est placée dans un cadre socio-historique actuel. Il était également

important pour moi de me placer dans une perspective d'intersectionnalité. J'espérais que cette étude puisse prendre en compte les différences sociales, les origines multiples et le genre des personnes interrogées. En effet, je ne voulais pas exclure l'importance de l'imbrication des différents rapports de dominations, à savoir: le genre, la race, la classe sociale et la culture qui auraient pu influencer le corpus interrogé. Cependant comme j'en discuterai dans le décours de ce travail, le profil des répondantes n'est pas représentatif de la société dans laquelle nous vivons et n'inclut que très peu ou pas de différences sociales, d'origines diverses ou d'orientations sexuelles multiples.

Le travail sera articulé en quatre parties. Dans la première partie de cette argumentation, différentes définitions seront données : être sans enfants volontairement, la charge mentale domestique ainsi que l'éco-anxiété. Ces définitions permettront d'ancrer la suite de la discussion sur une base commune. Cette première partie permettra également d'explicitier la méthodologie choisie pour cette recherche et de présenter les différentes femmes ayant participé à cette étude.

La deuxième partie explorera le fait de se construire comme femme sans la maternité au prisme du féminisme. Ce chapitre sera articulé en quatre parties qui permettront d'explorer la charge maternelle, les inégalités de genre dans les pressions à devenir parent, la charge contraceptive ainsi les injonctions faites sur les corps féminins. Au terme de cette première thématique, je souhaiterais pouvoir apporter une réponse à la question : quelle(s) charge(s) liées aux inégalités de genre supportent les femmes volontairement sans enfant, dont une des raisons est écologique ?

La troisième partie de ce travail permettra de comprendre si les femmes volontairement sans enfant subissent une ou des pressions à un niveau moins intime que la partie précédente, c'est-à-dire dans la société occidentale. Ces deux parties s'imbriquent et n'ont pas une délimitation claire. Certaines analyses pourraient se trouver d'un côté ou de l'autre. Le choix d'analyser ces sujets dans la partie deux ou trois est arbitraire, la logique étant de partir du plus personnel au plus global.

Le monde du travail, la pression du parent parfait, la famille, l'annonce du choix à l'entourage ainsi que le sentiment de dette envers la société seront les sujets abordés dans cette partie.

La dernière partie, avant la conclusion, sera le volet écologique. Cette partie permettra d'explorer l'importance de ces convictions dans le choix de ne pas avoir d'enfants, la charge environnementale, ainsi que l'importance de l'éco-anxiété. Comme pour les parties précédentes, le fil conducteur sera de comprendre les pressions et charges supportées par les participantes en termes d'écologie.

Ce travail se terminera par une conclusion qui étudiera les limites et les biais de cette recherche.

1. Concepts, courants de pensée et méthodologie

1.1. Définitions et concepts mobilisés

Il semble important dans le cadre de cette recherche de définir certains termes et d'expliciter les concepts qui seront mobilisés dans ce travail. Dans un premier temps un aperçu de ce qu'est être sans enfant volontaire sera présenté avec sa spécificité historique et ces enjeux de société. Dans un deuxième temps, le concept de charge mentale domestique tel que défini par Monique Haicault sera abordé. La dernière partie de ces définitions sera consacrée à l'éco-anxiété, concept récemment défini qui s'articule avec une conscience du réchauffement climatique et une impuissance face à des enjeux qui dépassent souvent l'individu.

1.1.1. Être sans enfant volontaire

En 2005 en France, « 5 % de la population française, dont 6,2 % d'hommes et 4,5 % de femmes, déclarait n'avoir pas l'intention d'avoir un enfant « ni maintenant ni plus tard » (Debest & Mazuy, 2014). Ce chiffre peut paraître important pourtant le choix de ne pas vouloir d'enfant n'est pas un phénomène nouveau. Les données ne sont pas toujours présentes et précises et ne font souvent pas la différence entre être sans enfant volontairement ou par contrainte (médicale ou aléas de vie) mais il est avéré que de tout temps des femmes (et des hommes) ont éprouvé le désir de ne pas devenir mère. A titre d'exemple, en Europe, au début du XXe siècle, 17 % à 25 % des femmes n'ont pas eu d'enfant (Beaujouan et al., 2017).

Savoir si être sEnVol est un phénomène récent dépend du cadre observé. Si la lumière est mise sur une période courte, le phénomène est en augmentation en Europe mais si a contrario une période plus longue est examinée, il apparaît que le nombre de personnes sans enfant actuellement n'est pas sans précédent. Il s'agirait plutôt d'un processus cyclique. (Gotman, 2017).

Il n'est pas simple de retracer l'histoire de ces femmes sans enfant car elles font partie des personnes marginalisées (Crosetti & Piette, 2019). Classiquement les textes historiques mettent

l'accent sur les pratiques dominantes d'une période et rarement sur les individus en marge de celles-ci.

Une exception à cette invisibilisation des femmes sans enfant est l'histoire des religieuses. Ces femmes sans enfant apparaissent, non seulement, plus régulièrement dans les écrits mais sont, de plus, valorisées par les sociétés. Le choix de ne pas devenir mère étant présent pour servir une cause plus grande et plus importante (Crosetti & Piette, 2019).

La perception de la société « entre les moniales, des femmes au statut et à la place spécifiques au sein de la société chrétienne, vouées à la chasteté et donc contraintes de renoncer à la maternité, et les femmes qui souhaitent être stérilisées » (Razy, Accepté pour publication, p. 1) est bien différente, le choix des sEnVol étant une remise en questions des normes et des valeurs familiales traditionnelles.

A partir des années 1970, les mouvements *childfree*⁴ se créent et des slogans féministes tel que « un enfant, si je veux, quand je veux ! » ou « notre ventre nous appartient » apparaissent. L'envie de ne pas avoir d'enfant devient plus visible et se revendique plus facilement. Ce désir de ne pas avoir d'enfant et la possibilité d'accéder à ce désir est étroitement lié à la légalisation de la contraception (Debest, 2014a). Ces mouvements *childfree* s'imbriquent dans des revendications féministes plus générales et ne sont plus perçus « comme un choix strictement individuel difficilement avouable, mais [...] s'inscrit désormais dans une revendication collective de libération. » (Gotman, 2017, p. 38). C'est un choix qui lie l'intime et le politique comme le résume le slogan féministe popularisé par Carol Hanish « le privé est politique ». La procréation et « les enfants constituent un enjeu éminemment politique dans la mesure où ils incarnent la production et la reproduction de toute société » (Razy, Accepté pour publication). Il n'est donc pas anodin de proclamer haut et fort son non désir d'enfant. Il s'agit d'un affront à la pérennisation et au développement de toute la société. Au-delà des choix individuels et de la biologie, l'augmentation ou la diminution de la fertilité d'une société est liée aux événements historiques (guerres, immigration des hommes, crises économiques, ...) ainsi qu'aux politiques mises en place.

D'un côté, la fertilité des minorités, des personnes handicapés ou toute autre personne ne répondant pas aux critères de famille exemplaire, a toujours été contrôlée par la classe dominante « De nombreux exemples à travers l'histoire montrent comment des gouvernements ont exercé une mainmise sur le corps reproducteur des femmes. » (Razy, Accepté pour publication, p. 7). Des stérilisations forcées, des politiques de diminutions de natalités pour les classes ouvrières, ... ont existé à toutes les époques. Les femmes pauvres et racisées se voient réduire leur possibilité de

⁴ En anglais une distinction entre *Childless* et *childfree* est faite pour mettre en avant le choix ou le manque. Ce que le terme français « sans enfant » ne permet pas.

choix de procréation ou de non procréation en étant exposées à des pratiques médicales plus dangereuses (Claro, 2021).

D'un autre côté, des politiques natalistes sont régulièrement mises en place dans l'histoire pour inciter à la procréation ou pour réprimer les couples qui n'ont pas assez d'enfants. (Crosetti & Piette, 2019). Les allocations familiales, la fête des mères, la notion d'instinct maternel ou d'amour maternel sont des constructions sociales et de parfaits exemples de cette mise en avant de l'importance d'être mère et de faire des enfants.

Les deux phénomènes contradictoires peuvent cohabiter dans le même pays à la même période. Vergès nous donne l'exemple de la France où la natalité est encouragée en métropole mais où parallèlement des avortements sans consentement sont pratiqués dans les DOM-TOM (Vergès, 2017).

Les luttes pour la contraception, l'avortement et les débats sur la parentalité homosexuelle (exemple du mariage pour tous) sont autant d'exemples de contrôles politiques de la fertilité et des enjeux de sociétés. L'individu ne possède pas l'entière des cartes pour décider d'avoir ou non un enfant et est soumis aux valeurs morales et lois du pays dans lequel il habite.

Le refus de se plier aux injonctions de la maternité existe donc depuis que la maternité est placée comme but ultime de la vie de femme. Ce qui est inédit est le fait que ce choix soit revendiqué et assumé. La nouveauté demeure dans la visibilité du choix, « en effet, si les femmes qui ne voulaient pas d'enfants et essayaient/parvenaient à ne pas en avoir ont toujours existé, elles ne formaient pas de collectif ou ne revendiquent pas ou rarement leur choix publiquement et collectivement, ne serait-ce que parce que ce choix n'était souvent pas audible socialement. » (Razy, Accepté pour publication, p. 10).

1.1.2. Charge mentale domestique

La charge mentale est un concept mis en avant par Monique Haicault dans son article "*La gestion ordinaire de la vie à deux*" (Haicault, 1984). Cette sociologue française met en lien la charge cognitive et la gestion du foyer. La notion de charge mentale telle que décrite par Monique Haicault est le fait que les femmes puissent arriver à superposer et imbriquer toutes sortes de tâches et d'en optimiser leur réalisation pour concilier vie familiale, professionnelle et domestique. Elle se manifeste par le fait d'avoir en permanence en tête les tâches éducatives et domestiques même lorsque la personne est occupée à une toute autre activité.

Par ailleurs, l'autrice appuie sa définition en explicitant: « c'est dans la simultanéité que réside la spécificité de la charge mentale et non dans l'addition des types d'activités ou de services » (Haicault, 1984, p. 275). Elle souligne également que si un partage des tâches peut exister entre les membres du foyer, cela ne modifie pas pour autant les rapports de sexe dans la famille tant que la charge mentale de ces tâches incombent à une seule personne et plus précisément à la femme.

Un autre aspect de la charge mentale est mis en avant par l'autrice (Haicault, 2014). Elle précise que la charge mentale, bien qu'étant une compétence de type managérial exigeant flexibilité et gestion des imprévus, n'est jamais prise en compte dans les questionnaires classiques de type budget-temps. En aucun cas, la gestion de la charge mentale ne peut être inscrite sur un curriculum vitae comme un atout.

Les travaux de Françoise Héritier sur la valence différentielle des sexes, qui se définit comme le fait que toute l'organisation de la société place le masculin en son centre et répond à l'intérêt d'une domination sociale des hommes, vont dans ce sens et mettent en avant la valeur moindre accordée au féminin et aux tâches considérées comme du domaine du féminin (Fine, 2003).

Cette charge supplémentaire est donc la partie invisible du travail domestique réalisé par les femmes. Elle est difficilement quantifiable en termes de temps, d'énergie et de répartition de genre. En effet comment compter une activité réalisée simultanément à une deuxième et qui n'est pas ou peu visible ? De plus le fait qu'il n'est pas évident de quantifier cette charge rend le partage de celle-ci compliqué voir impossible.

D'autres autrices de la pensée féministe, telle que Susan Walzer dans son article "Thinking about the baby" (Walzer, 1996), évoquent des répartitions inégales dans la gestion du foyer; non seulement dans les tâches physiques à réaliser mais également en ce qui concerne les tâches mentales.

Bien que la charge mentale soit un concept décrit depuis plus de trente ans, c'est seulement depuis quelques années qu'il est utilisé et approprié par le monde non académique comme des auteur·e·s de bandes dessinées, des romancier·e·s, les médias, ...

Monique Haicault précise que « la mise en manifestation visible de la charge mentale s'inscrit dans un mouvement mondial déclenché depuis 2016 [année de popularisation de la charge mentale par l'autrice Emma] celui de la dénonciation des allant de soi dans les rapports entre les hommes et les femmes et plus généralement dans les rapports sociaux et les doxas de sexe » (Haicault, 2020).

Il est important de souligner que la charge mentale ne s'arrête pas à l'organisation de la famille et des tâches domestique mais s'applique dans tous les domaines de la vie tels que les injonctions sur le corps féminin (épilation, être présentable, ...), les vacances, les cadeaux de départs à la retraite,... Le concept de charge mentale a ensuite été utilisé dans des contextes plus larges que la

gestion du quotidien. Cette notion est déclinée pour tout ce qui représente une préoccupation quotidienne peu importe le domaine.

1.1.3. Eco-anxiété

L'éco-anxiété est un concept très récent, ayant fait son apparition dans les deux dernières décennies. Même si historiquement la peur de la modification du climat et des saisons (années de mauvaises récoltes dues à la pluie, tornade, ...) est décrite depuis l'antiquité. (de La Soudière, 2017).

Ce terme décrit la crainte de l'effondrement du monde dû à un dérèglement climatique. Ce sentiment est accompagné d'une perte de confiance en l'avenir. Les conséquences de l'éco-anxiété sont variables et peuvent entraîner des symptômes variés comme de la dépression, un refus de s'alimenter, des troubles du sommeil, une charge mentale importante, du désespoir, une impuissance. L'éco-anxiété est principalement ressentie par des jeunes adultes qui ne croient plus à un avenir clément et qui considèrent que leur existence sur terre sera confrontée à des souffrances dues au changement climatique (Desveaux, 2020).

Un concept très proche lui est souvent associé voir substitué, celui de solastalgie. La solastalgie a été pensée par le philosophe Glenn Albrecht en 2005 « pour qualifier des états de stress et d'anxiété psychiques et existentiels induits par la perte du «réconfort» (solace en anglais) du monde familier, propre au chez soi, mais sans avoir bougé –perte induite par le changement climatique global. » (Morizot, 2019, p. 169). Ces états de stress et d'anxiété se manifestent par un sentiment d'impuissance. Ces états anxieux s'expriment différemment suivant des populations en fonction de leur dépendance à la terre comme moyen de subsistance et de leur niveau de vie (Morizot, 2019).

Ces deux concepts s'avèrent être très proches mais se différencient par la notion de perte du foyer et des repères pour la solastalgie ce qui n'est pas forcément le cas pour l'éco-anxiété.

Contrairement à un danger imminent, la peur du dérèglement climatique est projetée vers l'avenir. Il n'y a donc pas d'état de sidération mais plutôt une perte de confiance dans les perspectives de vie future (Desveaux, 2020).

Ces formes d'anxiété favorisent chez certaines personnes l'action en s'engageant soit par des actions quotidiennes individuelles soit par des luttes collectives.

1.2.Méthodologie

1.2.1. Questions de recherche

La problématique de ce travail a évolué au fur et à mesure des recherches. Le point de départ de la réflexion a été la constatation faite par plusieurs études que les femmes subissent déjà, et subiront plus que probablement, de manière plus importante les changements climatiques. Dans les sociétés occidentales, les femmes supportant encore de manière majoritaire le quotidien ménager sont les premières à prendre en charge les gestes écologiques « conseillés » tel que le tri des poubelles, la diminution des déchets, le changement du mode de transport, ... Dans le reste du monde, les femmes sont plus exposées aux changements climatiques et ce pour plusieurs raisons. Premièrement ce sont elles qui sont en général responsables de l'approvisionnement en eau ainsi que des cultures qui subviennent aux besoins de la famille. Ensuite elles vivent le plus souvent dans des zones plus précarisées qui sont plus impactées par les changements climatiques. Enfin les femmes ayant toujours un accès à l'éducation moindre dans un nombre important de pays, elles ont moins de ressources pour faire face à ces changements. Suite à ce constat, je souhaitais étudier ce que les femmes pouvaient mettre en place pour lutter contre le réchauffement climatique qui est plus sévère avec elles. Une certaine envie de voir l'empowerment⁵ des femmes sur les sujets climatiques était présente. J'ai très vite décidé de circonscire ma recherche au monde occidental pour des raisons de facilité d'accès à la parole de ces femmes. L'idée d'étudier les femmes ne désirant pas d'enfant pour des raisons écologiques s'est décidée suite à la vue du graphique de Wynes & Nicholas (cf introduction) . Ma question de recherche telle qu'écrite maintenant s'est finalisée après de nombreuses lectures et le constat que ce choix de ne pas faire d'enfant et de, par là, se différencier de la norme dominante ne se fait pas de manière anodine. C'est pourquoi j'ai décidé de tenter de répondre à la question : **Les femmes volontairement sans enfant dont une des justifications est écologique supportent-elles des charges ou pressions particulières en conséquence de leur choix ?**

⁵ Ce terme anglophone n'a pas de traduction idéale en français. Le terme de capacitation est parfois utilisé.

1.2.2. Choix méthodologique

Cette recherche suit une méthodologie d'analyse qualitative centrée sur des entretiens semi-directifs réalisés avec des femmes ne désirant pas avoir d'enfant et dont un des arguments de ces choix est une raison écologique. Le caractère écologique de leur choix devait être une des raisons invoquées mais ne devait pas être l'unique ou la principale. Les critères de sélection des participantes n'avaient pas de restriction d'âge, d'orientation sexuelle ou situation personnelle (en couple, célibataire, polyamoureuse, ...). Les hommes ont été exclus de cette recherche pour que le panel soit constitué de profils similaires.

Lorsque les critères de recherche ont été fixés, une annonce a été placée sur Facebook. Cet appel à témoignages a été partagé une trentaine de fois sur des pages personnelles mais également sur des groupes d'écologistes et de personnes volontairement sans enfants et a permis de constituer rapidement un groupe de dix femmes souhaitant témoigner de leur désir de ne pas avoir d'enfant. J'ai refusé une dizaine de témoignages supplémentaires. Huit des dix entretiens ont eu lieu par vidéoconférence vu le contexte sanitaire actuel. Les deux derniers ont eu lieu en présentiel pour des raisons techniques de mauvaise connexion. Tous les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des participantes. Les entretiens ont duré entre trente minutes et cinquante minutes en fonction des participantes et se sont déroulés entre le 29 juin 2021 et le 10 juillet 2021.

Les participantes ont toutes un diplôme d'études supérieures. Elles ont entre 26 et 40 ans. Mon groupe n'a pas pour vocation d'être représentatif des femmes qui ne souhaitent pas avoir d'enfant. Le premier point à souligner est le fait que l'importance de la raison écologique est probablement surreprésentée dû à un biais de sélection. Malgré la précision dans l'annonce que cela pouvait être un argument parmi d'autres, presque toutes les participantes mettent en premier ou en deuxième lieu l'écologie comme élément du choix.

L'acceptation de témoigner malgré que l'affirmation publique de ce choix ne soit pas forcément évidente est un autre élément qui rend le panel non représentatif. En effet, la supposition que ces femmes n'ont pas trop de difficulté à parler de leur choix peut être faite à partir du moment où elles ont accepté de témoigner. Malgré que plusieurs soulignent que c'est (presque) un sujet tabou, une seule m'a demandé s'il était certain que son identité serait anonymisée. Toutes semblent parler avec facilité de leur choix. Les profils socio-culturels des participantes confirment qu'« être volontaire pour se mettre en mots et mettre en mots les normes et valeurs sociales est une des

caractéristiques des personnes relativement dotées culturellement » (Debest, 2014a, p. 126). Le dernier point à souligner est que l'annonce a été postée depuis mon compte Facebook privé. Même si l'annonce a été ensuite partagée sur différents groupes, les participantes appartiennent plus que probablement à mon réseau très élargi et ne s'éloignent pas de mon niveau socio-culturel.

Les questions que j'ai posées au cours des entretiens exploraient trois sphères de leur choix de ne pas vouloir d'enfant : la sphère privée, la sphère familiale et la sphère publique. Un guide d'entretien⁶ a été rédigé mais il n'a pas été suivi à la lettre et a été considéré comme en canevas pour faire émerger la parole sans pour autant être figé. J'ai adapté mes questions en fonction de ce que mes interlocutrices avaient à partager. Je n'ai pas dit d'emblée que j'étais moi-même maman pour ne pas brider la parole mais je n'ai pas menti lorsque l'on m'a posé la question. Toutes les participantes se sont confiées avec beaucoup d'intimité et ont abordé des sujets parfois douloureux ou pas facilement avouables comme des avortements, des abandons dans leur enfance, des mensonges, des sentiments négatifs envers les enfants de leur entourage, ... J'ai essayé d'établir un lien de confiance pour leur permettre de déposer ces confidences dans un cadre sécurisant.

1.2.3. Présentation des participantes

Coline⁷ a 34 ans. Elle a un master en pharmacie. Elle travaille comme employée dans une pharmacie. Elle est en couple depuis 10 ans avec un homme. Elle sait depuis toujours qu'elle ne veut pas d'enfant.

Simone a 26 ans. Elle est diplômée en relations internationales spécialisée en Amérique latine. Elle a également un master complémentaire en études de genre. Elle habite à Paris. Elle est en recherche d'emploi. Elle n'est actuellement pas dans une relation amoureuse. Elle sait depuis qu'elle a 16 ans qu'elle ne veut pas d'enfant.

Jeannette a 28 ans. Elle a fait des études en relations internationales et puis s'est réorientée vers la cuisine. Elle a fait une formation en cuisine et travaille maintenant comme cheffe. Elle est en couple depuis 1 an et demi. Son non désir d'enfant est arrivé il y a 3-4 ans. Son compagnon aimerait beaucoup avoir des enfants. C'est un sujet tendu entre eux.

⁶ En annexe

⁷ Tous les prénoms ont été changés pour respecter l'anonymat des répondantes. Elles ont pour la plupart choisi leur prénom d'emprunt.

Vanessa a 26 ans. Elle est ingénieur civile. Elle est belge mais vit au Royaume-Uni. Elle est en couple depuis 6 ans. Elle et son compagnon sont sur la même longueur d'onde de ne pas vouloir d'enfant. Elle l'a toujours su.

Alexandra a 33 ans. Elle est comptable fiscaliste. Elle est actuellement célibataire. Elle a toujours su ne pas vouloir d'enfant.

Enora a 38 ans. Elle est diplômée des beaux-arts. Elle est coordinatrice culturelle mais en raison de la pandémie elle a actuellement un travail alimentaire d'employée. Elle vit à Nantes. Elle dit être actuellement dans une relation qui n'en est pas vraiment une. Elle n'a jamais voulu d'enfant.

Anita a 29 ans. Elle a un master en philologie romane. Elle travaille comme vendeuse dans une épicerie de vrac et est professeur de danse orientale. Elle a également une formation en herboristerie. Elle est dans une nouvelle relation depuis quelques mois. Sa réflexion de ne pas vouloir d'enfant est venue lorsqu'elle était étudiante à l'université.

Pauline a 39 ans. Elle a un diplôme d'ingénieur agronome. Elle a travaillé quelques années dans ce domaine avant de se reconvertir et de devenir photographe. Elle vit à Paris. Elle est en couple depuis 8 ans. Elle n'a jamais eu l'envie d'avoir des enfants. Son compagnon est d'accord avec elle.

Valentine a 40 ans. Elle travaille comme monteuse dans le cinéma. Elle a un diplôme d'assistante sociale et de cinéma. Elle est en couple depuis 4 ans avec une femme qui a une fille de 11 ans. Elle ne pense pas avoir eu envie d'enfant à un moment donné.

Delphine a 31 ans. Elle est assistante sociale. Elle est en couple depuis 8 ans. Avec son compagnon, ils ne veulent pas d'enfant biologique mais ils sont en procédure pour une adoption qui serait plus en accord avec leurs valeurs. Ils n'envisagent pas cette adoption tout de suite, voire jamais, mais ils préfèrent anticiper vu les délais importants.

1.2.4. Posture de chercheuse

Il me semble important, dans un esprit de transparence, de parler de ma posture de chercheuse et des biais que cela peut engendrer dans la recherche. En effet, comme le souligne Christian Larivée : « Il s'agit essentiellement d'affirmer que la neutralité en sciences, comme dans tout autre

domaine, est impossible » (Larivée, 2013). Nathalie Benelli et Marianne Modak ajoutent «que la ou le chercheur-e constitue l'outil le plus important du travail de terrain et que toute connaissance mobilise une expérience intime.» (Benelli & Modak, 2010). Je vais donc m'appliquer dans l'écriture de ce mémoire de préciser la position dans laquelle je me trouve et écrire en toute transparence.

Je me définis comme féministe. Je ne suis pas active dans des associations ou mouvements militants féministes mais mon choix professionnel (l'aide aux victimes de violences sexuelles) reflète mes valeurs et mon envie de changer la société patriarcale. D'autre part, je suis une écologiste convaincue. Je m'engage au quotidien par mes choix politiques ou de consommation pour lutter contre le réchauffement climatique. Je me sens proche du mouvement écoféministe qui propose un rapprochement de toutes les dominations faites sur le vivant et fait un parallèle entre la domination patriarcale d'une part et la surexploitation de la nature et du vivant en général d'autre part. Un dernier point important pour le·a lecteur·rice, est le fait qu'entre la réflexion initiale et la rédaction de ce travail, je suis moi-même devenue maman. Tous ces éléments influencent forcément cette recherche et l'angle d'approche choisi.

2. Se construire comme femme sans la maternité : un combat féministe ?

Dans cette deuxième partie, la dimension féministe du choix de ne pas vouloir d'enfant va être exploré. Dans tous les entretiens, que cela soit explicitement dit ou en filigranes, les participantes ont évoqué à un moment ou à un autre des inégalités de genre. Certaines se revendiquent féministes, d'autres ne veulent pas avoir d'étiquettes mais semblent partisans des idées féministes et quelques unes disent ne pas être féministe. Pourtant toutes rapportent des situations où elles ont vécu de par le statut de femme des inégalités par rapport à leur choix de ne pas devenir mère. Cette partie va donc s'atteler à répondre à la question de recherche au prisme des inégalités de genre.

2.1. Devenir mère : une évidence dans la vie d'une femme ?

La part de culture ou de nature de l'humain est un débat récurrent qui s'entame sur de nombreux sujets. La maternité ou la non maternité n'y fait pas exception. La question de la nature profonde des femmes ne s'épanouissant que lorsqu'elles sont mères est remise en question par les politiques natalistes évoquées précédemment. Crossetti et Piette questionne l'intérêt de plébisciter constamment la maternité si celle-ci est naturelle. En effet « Pourquoi doit-on souligner sans discontinuer les joies de la maternité si les femmes y sont toutes favorables, si elles sont toutes des mères épanouies en devenir ? La répétition à l'envie d'un discours cache souvent bien des stratégies de résistance. La maternité n'y fait pas exception. » (Crosetti & Piette, 2019, p. 9). Simone s'interroge sur l'épanouissement supposé des mères de son entourage « *Moi le modèle de la maternité où l'on s'épanouit, je ne l'ai pas vraiment connu. [...] Quand je vois ma sœur ou des copines qui ont eu des bébés, je ne trouve pas qu'elles sont au top de leur épanouissement* »⁸ Pourtant l'image principalement véhiculée par la société reste celle de la maternité heureuse, épanouissante, de mères qui excellent dans tous leurs rôles, celui de mères, de femmes ayant une carrière et d'amantes. Même si très récemment, certaines paroles sur les difficultés maternelles et l'éventuel regret se libèrent comme avec le #regretmaternel. Pauline évoque ce regret maternel et

⁸ Toutes les citations issues des interviews seront en italique

est pleine de compréhension pour ces mères qui vivent difficilement leur maternité : « *C'est pas un truc qu'on peut tester et dire " ah en fait ça ne me convient pas" Il n'y a pas de retour en arrière possible. Comment les gens ils font pour se lancer dans un truc sans savoir ? [...] Il n'y a pas de période d'essai* ». Dès lors, l'affirmation selon laquelle les femmes ne peuvent s'épanouir que dans un rôle de mère et qu'il est de leur nature profonde de procréer c'est « refuser de considérer les femmes comme des individus à part entière, des êtres de culture, mues par des conviction, des peurs, des désirs, capable et dignes d'être définies sans références à un statut de mère ou de conjointe » (Debest, 2014a, p. 110). C'est donc nier aux femmes la possibilité de choisir par elles-mêmes et pour elles-mêmes.

Ce postulat de la nature est également contredit par les pratiques courantes de la société occidentale actuelle où procréer et avoir des enfants ou ne pas en avoir est, dans un grand nombre des cas, un acte réfléchi et intentionnel. En raison de la généralisation de l'accès à la contraception, du moins en occident, et de la maîtrise de la fertilité, la procréation est devenue avant tout une question sociale et politique plus qu'une évidence biologique. Pourtant les femmes ayant les fonctions biologiques pour porter et donner naissance aux enfants il n'y a qu'un pas pour affirmer qu'elles sont faites pour être mères et que leur rôle principal est celui-là. Ce rôle de mère « prenant d'ailleurs le pas sur celui de femme ou se confondant même avec lui ; de cette fusion ou confusion naît la possibilité d'envisager l'identité de la femme uniquement ou prioritairement à travers son rôle de mère. » (Razy, Accepté pour publication, p. 2). La part du choix et donc de la culture étant totalement mise de côté. Simone dans son entretien aborde également cette notion « *il y aussi un côté de pression de se dire que puisqu'on est une femme il faut qu'on ai des enfants, il faut qu'on trouve quelqu'un de bien pour faire des enfants. Il ne faut pas qu'on se loupe.* »

La question de la nature et de la culture est bien présente sur la question de la maternité. Il n'est pas si simple de conclure que l'idée selon laquelle la maternité est la nature profonde des femmes n'est plus d'actualité dans la société occidentale. Enora met en avant cette ambiguïté. Elle raconte à plusieurs moments de l'entretien qu'elle doit se justifier de ne pas vouloir d'enfant alors qu'elle est une femme mais elle dit également qu'elle a l'impression qu'il y a « *plus d'ouverture et beaucoup plus de gens qui se sont bien dévoilés en disant que la femme ne doit pas nécessairement être une mère. Et que le but ultime de la femme n'est pas d'être une mère.* »

Comme le souligne Élodie Razy (2021) la société occidentale contemporaine oscille de manière constante entre cette notion de nature des femmes devant être mères et la notion de parentalité ou non parentalité construite socialement et culturellement (Razy, Accepté pour publication).

Dans les différents entretiens, toutes les répondantes expriment ne pas ressentir cet appel de « la nature » à devenir mère. Alexandra exprime très bien ce non désir : « *Certaines femmes elles en ont besoin, d'autres en ont le désir, d'autres ça arrive par accident. Je n'ai jamais eu ce désir d'avoir un enfant.* » Elles expriment presque toutes un refus d'être assignées comme future mère par défaut de part leur statut de femmes. Dans le débat nature/culture, leurs cœurs ne balancent pas, elles ne seront pas mères.

2.2. Ne pas avoir d'enfant : un combat pour l'égalité de genre ?

Certaines femmes ne voulant pas d'enfant mettent en avant le caractère de lutte pour l'égalité de genre de leur démarche. Elles refusent une répartition inégalitaire des tâches liées à l'enfant et l'augmentation des inégalités de genre qu'engendre l'entrée dans la parentalité. Ce n'est pas tellement la maternité biologique qui est refusée mais bien le rôle social de mère qui sous entend de supporter les activités liées à l'enfant et ce de manière « naturelle » (Debest, 2014b). Alexandra est très ferme sur ce sujet : « *J'ai été élevée dans une division équitable des tâches que ça soit ménagères ou par rapport aux enfants et du coup pour moi, j'ai toujours dit, le jour où je tombe enceinte, parce que les accidents ça arrive, je ne veux pas avorter. [...] Si ça devait arriver je garde l'enfant mais du coup j'attends du père, si il est là, qu'il s'en occupe autant que moi* »

Les femmes volontairement sans enfant refuseraient une forme de travail gratuit tant reproductif que domestique tel que décrit par Delphy dans ces travaux. Celle-ci présente le travail des femmes au sein du foyer comme un travail gratuit qui profite à la fois aux hommes et à la société (Delphy, 2013).

La diminution du temps de travail ou le retrait du marché de l'emploi engendre également une répartition inégalitaire des tâches ménagères et des tâches liées à l'enfant (Debest, 2014b). La personne passant le plus de temps au domicile prend généralement en charge une majorité des tâches domestiques mais devient également le parent référent et porteur de la charge mentale du ou des enfant(s). Anita parle de son enfance et de sa maman qui s'est entièrement consacrée à ses enfants. Elle souligne que ce modèle de « *parentalité déséquilibré, [...] ça ne m'a vraiment pas donné envie.* » et que cela s'ajoute dans son envie de ne pas avoir d'enfant.

Ces différences de répartitions ajoutées à une activité professionnelle revient à conclure qu'« élever un enfant devient de plus en plus « coûteux » pour des femmes. » (Beaujouan et al., 2017, p. 3). Ce coût s'exprimant tant en termes d'argent que de charge domestique. Les femmes ont obtenu par leur combat les mêmes droits d'accès au monde professionnel que les hommes mais

sans être soulagées dans la sphère domestique et parentale. Les hommes, de leur côté, n'ont que très peu investi ces domaines. C'est dans ce sens que Debest cite Delphy qui « préfère évoquer les « privilèges des uns » plutôt que les « discriminations envers les unes » (Delphy, 2008). » (Debest, 2014b, p. 33).

Trois des interviewées ont des avis très tranchés sur le choix de ne pas faire d'enfant en lien avec leur engagement féministe. Simone, « *féministe de service* » comme elle se définit elle-même, est convaincue qu'il est possible « *d'être féministe et d'avoir des enfants [...] je suis persuadé qu'il y a une maternité, une parentalité féministe* ». Elle ne relie pas du tout son choix de ne pas vouloir d'enfant à un combat féministe. Jeannette, au contraire, ne pense pas que ces valeurs seraient compatibles avec une maternité. Elle relie entièrement son choix de ne pas faire d'enfant à la lutte pour l'égalité des genres. Elle explique : « *J'aurais un peu l'impression de me trahir. [...] si je suis maman maintenant, il y aurait une partie de moi qui aurait quand même l'impression de trahir toutes ces idées que j'ai défendu et tout mon militantisme de ces dernières années.* ». Une certaine appréhension de parjure si elle avait un enfant transparaît à plusieurs moments dans son discours. Il en va presque de sa fierté de militante de ne pas devenir mère. Pauline, elle, ne relie pas son choix de ne pas avoir d'enfant à un combat féministe mais se sent obligé de mener ce combat. En effet elle souligne que « *tant que ce n'est pas un choix qui est accepté par la société de manière générale, ça devient un acte militant. ça ne devrait pas en être un, c'est juste un choix personnel* ». Elle revendique donc son choix de ne pas faire d'enfant comme un choix féministe mais presque par obligation pour changer la société. Ces trois femmes se définissent toutes les trois comme féministes mais le choix de ne pas avoir d'enfant est relié de manière très différente à leur idéal. Combat conscient ou contraint, ne pas faire d'enfant est un premier pas vers une plus grande égalité de genre.

2.3. Mon corps, mon choix d'enfanter ?

Le corps maternel, pensé comme le lieu de la reproduction, est selon plusieurs féministes de la deuxième vague, le lieu privilégié de l'oppression des femmes (Cardi & Quagliariello, 2016). En effet, le corps féminin est associé de manière quasi systématique au corps de mère. Ce rapport au corps est un argument évoqué par les sEnVol.

En réalité ce n'est pas un corps de mère qui existe mais bien un corps « aux potentialités biologiques de reproduction autour duquel les sociétés ont fabriqué une représentation des femmes

comme actrices destinées à accomplir le travail reproductif. » (Cardi & Quagliariello, 2016, p. 172). Ce n'est donc pas la biologie qui fait la fonction de mère mais bien la construction des rôles parentaux et de genres par la société. En refusant la maternité et le corps maternel comme seules perspectives, les femmes volontairement sans enfants questionnent l'assignation des femmes au domaine de la reproduction et remettent en cause la différence des sexes. Simone pousse la réflexion sur son corps en termes d'utilité. Elle souligne que « *dans mon corps il y a plein de trucs dont je n'ai pas besoin. A chaque fois que j'ai mes règles, je me dit "noooooon j'en ai pas besoin"* »

L'assignation du corps de la femme comme corps maternel est un enjeu majeur des différentes sociétés. En effet, comme l'analyse Françoise Héritier, les groupes sociaux ont besoin d'assurer la procréation pour assurer la pérennité de leur société. Le corps féminin est dès lors valorisé comme corps maternel (Héritier, 1996).

Cette obligation faite au corps féminin de devenir un corps maternel s'exprime continuellement dans notre société. Fiona Schmidt, dans son travail journalistique non scientifique, parle de cette injonction sur les corps féminins et détourne le concept de charge mentale domestique pour parler de charge mentale maternelle. Elle définit dans son essai « *Lâchez nous l'utérus. En finir avec la charge maternelle* » la charge mentale maternelle comme étant la somme de toutes les injonctions faites sur le corps des femmes à devenir mère. Les incitations à la maternité sont principalement des représentations et préjugés sociétaux qui mettent en avant la maternité comme étant le but ultime de la vie de femme. Cette maternité se devant d'être digne des réseaux sociaux, c'est-à-dire voulue, épanouissante et bienveillante (Schmidt, 2020). Jeannette interroge cette injonction de devenir mère lorsqu'on est une femme : « *Ce que je trouve fascinant c'est que quand une femme ne veut pas d'enfant on lui demande tout le temps de justifier pourquoi elle n'en veut pas. Mais quand une femme veut un enfant on ne lui demandera jamais "ah tiens pourquoi tu as voulu un enfant ?"* ». Le choix de s'écarter de la norme est interrogé quand le choix dominant n'est jamais remis en question.

Il y a « standardisation des corps féminins, selon leur distribution dans des catégories correspondant à des étapes socialement attendues du cycle de vie : début de l'âge fertile où une stricte contraception est escomptée, milieu de l'âge fertile où la maternité est la norme et où l'espacement des naissances va de soi » (Vuille, 2016, p. 334). Il y a dès lors une obligation du corps féminin à devenir mère mais dans un cadre défini. Debest parle de norme procréative. L'enfant doit arriver dans un couple stable ayant une situation financière confortable, n'étant ni trop jeune, ni trop vieux (Debest, 2014a). N'est pas « bonne mère » qui veut. Il y a des normes procréatives « idéales » à respecter. Les nouvelles technologies de procréations (telles que la PMA et la GPA) sont des bons exemples, par les débats qu'elles suscitent, qu'il y a des codes pour être

dans la bonne maternité ou la bonne parentalité. La PMA et la GPA « interrogent et bouleversent plus largement la reproduction et ses normes naturalisées ainsi que les fondements de la parenté, les règles juridiques de la filiation et les conceptions normatives en matière de genre et de sexualité. » (Yvert, 2016, p. 105). Ces questionnements d'écarts de la norme montrent qu'il y a une norme. Vanessa a intégré cette norme procréative et ne pense pas pouvoir assumer financièrement un enfant malgré une situation confortable. Elle s'explique : « *Au niveau financier, ça coûte beaucoup d'avoir un enfant. Et pour moi il y a ce sentiment si j'ai un enfant il faudrait que je sois bien plus riche que ça pour pouvoir lui donner tout ce qui lui faut.* »

Cette pression sociétale qui pèse autant sur les femmes ayant des enfants que sur celles n'en ayant pas représente une charge mentale importante. Cette charge maternelle peut se matérialiser de différentes manières : notion d'horloge biologique, épuisement parental, différence de salaire hommes/femmes, pression familiale, ...

Jeannette exprime très clairement ce refus d'être considéré uniquement comme un utérus en racontant une dispute avec son compagnon. Elle le questionne « *"pourquoi tu tiens tellement à avoir un enfant biologique" et la première raison qu'il m'a citée c'est "pour rendre fiers mes parents". Et du coup c'est parti en dispute. Parce que je lui ai dit "ça c'est mort, je ne vais pas mettre mon utérus au service de tes parents" C'est pour moi la pire des réponses qu'il pouvait donner. Je ne suis pas en train de fuir l'autorité de mes parents et les diktats de mes parents pour choper ceux des siens.* » Cette dispute souligne que Jeannette subit une pression familiale et sociétale à procréer. J'y reviendrai ultérieurement mais ce propos met en avant que c'est l'enfant qui fait la famille et non le couple.

Cette charge de la parentalité n'est cependant pas exercée de manière équivalente sur les hommes et sur les femmes, ce qui tend à augmenter les inégalités de genre. Ce sont les femmes qui ont à répondre de la non fertilité (volontaire ou non) dans le couple. Les femmes en couple du corpus mettent en avant cette inégalité. Pauline raconte « [...] *les mecs on ne leur pose jamais la question. [...] C'est toujours à moi qu'on pose la question. [...] Pourquoi c'est moi la fautive d'avoir fait ce choix, lui il n'en veut pas non plus !* » Vanessa va même plus loin dans son propos et souligne le fait que les pressions exercées sur elle et son compagnon sont très différentes. Le choix de son compagnon de ne vouloir pas d'enfant n'est absolument pas remis en question car « *les hommes souvent ne veulent pas d'enfants mais les ont quand même* ». La pression s'exerce sur lui car il ne permet pas, par son choix, de laisser Vanessa accomplir sa mission de femme et l'entourage ne manque pas de l'exprimer par des commentaires tels que « *c'est cruel pour ta partenaire* ». La pression que Vanessa subit vient plus de l'impensé d'être une femme sans enfant, le fait que « *les*

gens ne comprennent pas que quelqu'un [une femme dans son discours] n'aurait pas envie d'enfant. » L'entrée en maternité n'est pas optionnelle pour une femme, c'est bien une obligation.

Cette appropriation des corps féminins ne s'arrête pas à l'injonction à devenir mère. Il y a aussi une appropriation du corps enceint par le corps médical. Il y a une médicalisation des corps des femmes et la naissance devient un objet de santé publique. Le corps maternel est observé et apparaît alors une idée d'un corps sain ou malsain pour le renouveau de la nation. (Cardi & Quagliariello, 2016) . La médecine dicte le corps idéal pour porter les futurs individus de la société.

Pour conclure, les corps des femmes et plus précisément les corps de mères sont les propriétés non de l'individu-e mais bien de la collectivité, de la société et du monde médical.

2.4. Mon corps, mon choix contraceptif ?

La contraception reste encore aujourd'hui une affaire principalement de femmes. Le partage de la charge mentale contraceptive reste anecdotique, celle-ci restant principalement portée tant financièrement que mentalement par les femmes. Tout est pensé et organisé comme si les risques de grossesse ne concernaient que les femmes et que les hommes n'étaient pas fertiles (Stevelinck, 2017).

Dans le corpus interrogé, toutes les femmes ont réfléchi longuement et ont beaucoup cherché une contraception en accord avec leur conviction et qui convenait à leur corps. Quand je pose la question du choix contraceptif, les réponses sont « *C'est un sujet qui vraiment m'énerve un peu* » ou « *Grosse question* » ou encore « *longue histoire* ». Le sujet fâche, questionne et mobilise les participantes.

Le travail contraceptif est défavorable aux femmes. Les méthodes contraceptives masculines sont quasi inexistantes sur le marché et « les effets indésirables concernant les hommes suscitent beaucoup plus de prudence » (Claro, 2021, p. 161). Les options de partage de la charge contraceptive sont réduites. Même lorsqu'une option de contraception dite masculine est choisie par le couple, la charge mentale de celle-ci est encore largement assumée par les femmes. Delphine est un très bon exemple de cette charge mentale contraceptive malgré un partage de la contraception. Son compagnon a un anneau contraceptif depuis un an et demi. Delphine est à l'initiative de cette contraception masculine : « *je vois une vidéo sur Kombini d'un mec qui explique ce système d'anneau et Thomas⁹ revient de garde et je le bombarde direct "oui je veux que*

⁹ Prénom d'emprunt

tu mettes l'anneau et tout". Au début il me dit " non il n'est pas question" . Du coup je râle parce que ça faisait 6 mois que j'avais le stérilet. Je lui dis "oui mais moi mes règles c'est n'importe quoi". J'avais des conséquences.». Thomas accepte finalement. Cependant malgré l'affirmation « [...] que chacun on a notre part maintenant dans la contraception depuis 1 an » Delphine ne se décharge pas totalement de la charge contraceptive en gardant son stérilet mais pour elle ce partage est suffisant et est « contente qu'il subisse aussi des conséquences de notre contraception. [...] Ne pas vouloir d'enfant ça a des conséquences »

Laisser la responsabilité quasi exclusive de la contraception et de la reproduction aux femmes c'est renforcer les rôles de genre encore à l'œuvre aujourd'hui dans la parentalité (Brandalesi, 2015).

Les couples volontairement sans enfants ne font pas exception à cette réalité contrairement à ce que l'on pourrait penser. Les « hommes volontairement sans enfants ne s'occupent pas plus de la charge mentale de la contraception » et s'appuie majoritairement sur leur compagne pour ne pas avoir d'enfant (Debest, 2013).

La légalisation de la contraception est souvent présentée comme une des grandes avancées pour l'égalité de genre et une libération pour les femmes. Cependant, plusieurs auteur·rice·s dont Françoise Héritier soulignent le fait que la liberté contraceptive n'enlève pas aux femmes la responsabilité et la charge de la fécondité et de la procréation. La contraception enfermerait donc les femmes dans leur rôle de mère (Stevelinck, 2017). Comme déjà évoqué précédemment, le contraception a surtout permis le « quand je veux » et très peu le « si je veux » du slogan féministe « un enfant si je veux, quand je veux ». La contraception n'est pas envisagée comme une possible non maternité pour les femmes mais bien comme une méthode permettant de choisir le moment propice pour devenir mère. L'infécondité volontaire définitive reste un impensé (Debest, 2013).

Vuille va dans le même sens en affirmant que la contraception reconduit « la naturalisation du lien entre corps féminin et reproduction » (Vuille, 2016, p. 334) et entraîne une médicalisation de la sexualité mais nuance son propos en soulignant que la légalisation de la contraception a permis une liberté inédite aux femmes qui a dissocié l'acte reproductif de l'acte sexuel. (Vuille, 2016).

Cette perception de la contraception engendre plusieurs pressions : celle d'être une « bonne mère » (comme vu précédemment), celle de devenir mère surtout si les conditions le permettent et celle de ne pas avoir « d'échecs » de contraception. En effet si la contraception est perçue comme un acte « responsable », l'avortement en cas d'échec est lui perçu comme « irresponsable » (Claro, 2016).

Trois des participantes racontent avoir avorté. Toutes les trois racontent leur peur de devoir justifier l'échec de contraception et de devoir argumenter le choix de ne pas garder la grossesse. Enora raconte « J'avais peur qu'on me dise [lors de l'avortement] : " Attendez vous êtes sûr ? Vous avez

38 ans c'est peut-être votre dernière chance". J'avais tellement peur qu'on me fasse chier avec des trucs comme ça. » Les participantes ont intégré que la société condamne de manière sévère les femmes qui ont recours trop souvent à l'avortement même dans les pays où celui-ci est légalisé. Or, « les « échecs » contraceptifs peuvent être analysés comme le résultat de rapports de pouvoir ainsi que de normes médicales, sexuelles, de genre, d'âge, etc. qui sont contraignantes et parfois difficiles à concilier » (Claro, 2016, p. 140). La société est stricte avec la contraception des femmes et ne tolère aucun « échec » sur plus de vingt ans de fertilité. Nombreux sont les domaines où l'échec est toléré voire valorisé comme apprentissage mais la contraception des femmes n'en fait pas partie.

Nombreuses sont les participantes qui, au gré de leurs réflexions et des aléas de leur vie contraceptive, ont pensé à une stérilisation définitive. Mais toutes soulignent la difficulté de pouvoir le faire soit parce qu'elles ont elles-mêmes été confrontées à un non, soit parce qu'elles ont eu des échos d'expériences compliquées. Vanessa s'insurge : *« Mais ça ce n'est pas du tout accepté. Ce n'est pas quelque chose que les médecins voudront. »*, Anita, elle, se sent résignée *« la plupart des médecins vont dire que je suis trop jeune pour subir ça »*, Alexandra quant à elle ne veut pas devoir se justifier : *« tu es obligé d'expliquer pourquoi tu ne voulais pas d'enfant, tu devais passer devant des psys pour qu'ils te disent... Mais c'est mon choix, c'est mon corps, je fais ce que je veux ! »* Debest va dans ce sens en affirmant que l'« on pourrait aujourd'hui affirmer que le corps médical et la société préfèrent « tromper la nature » pour rendre féconde les femmes (des pays riches) plutôt que de les aider à ne jamais mettre un enfant au monde » (Debest, 2014a, p. 32). Comme pour la norme procréative, il y a une norme de contraception définitive avec un profil idéal de la « femme stérilisable » : avant 35 et sans au moins deux enfants, il est souvent très difficile d'accéder à cette méthode. » (Tillich, 2019, p. 788).

Comme évoqué précédemment le corps féminin est contrôlé par le corps médical « de la première prescription de pilule à la ménopause. [...] La profession valorise ainsi la fertilité auto-contrôlée par une bonne gestion contraceptive, et sous surveillance du praticien » (Tillich, 2019, p. 792). Les écarts à la norme contraceptive étant peu ou pas tolérés.

3. Les femmes et les autres : entre affirmation individuelle et contrainte social

Cette troisième partie sera consacrée aux contraintes sociales que vivent les femmes volontairement sans enfant. Le premier point évoqué est la mise en danger de la carrière avec l'entrée en maternité. Ce premier point pourrait se retrouver dans la partie précédente car il peut également être analysé comme un combat féministe. Le point suivant permettra de mettre en lumière la pression parentale exercée par la société. J'évoquerai ensuite la révélation du non désir d'enfant dans l'entourage et le milieu professionnel.

3.1. Être sans enfant, la clé de la réussite professionnelle ?

Le marché de l'emploi n'est pas clément avec les travailleur·e·s et encore moins avec les femmes. Il est exigeant avec celles-ci et demande flexibilité et mobilité. De ce fait, l'entrée des femmes sur le marché de l'emploi retarde l'âge du premier enfant. En effet, beaucoup sont les couples parentaux à attendre une situation stable avant de faire un enfant, comme déjà évoqué précédemment en parlant de norme procréative. Cette situation stable tardant parfois à s'installer vu la précarité de plus en plus importante des emplois.

Certaines femmes décident alors de ne pas faire d'enfant car « les études sont unanimes, les enfants ne font pas bon ménage avec les carrières professionnelles des femmes, contrairement à ce qui se passe pour les hommes » (Razy, Accepté pour publication, p. 10). Comme le soulignent Gotman et Lemarchant en parlant du monde du travail : « le coût de la paternité et celui de la maternité en matière de trajectoire professionnelle ne sont pas les mêmes et varient parfois en sens inverse. Les femmes voient leur carrière ralentir lorsqu'elles deviennent mères et le seuil du troisième enfant signifie, dans certains pays, le retrait durable du marché du travail, tandis que les hommes cadres font des carrières d'autant plus fructueuses qu'ils ont plus d'enfants [Gadéa et Marry, 2000] » (Gotman & Lemarchant, 2017, p. 34).

Plusieurs difficultés se présentent pour les femmes étant mères et désirant travailler. La première difficulté majeure est la garde des enfants (le manque d'infrastructure d'accueil, les horaires contraignants de celles-ci, ...) (Razy, Accepté pour publication). Ce manquement se heurte à la demande de flexibilité du monde du travail. Comment respecter les horaires de garde tout en satisfaisant des demandes de dernières minutes de l'employeur ? Debest s'interroge sur « comment concilier la demande de mobilité et d'adaptation dans les sphères professionnelles et conjugales et l'injonction à la stabilité dans la sphère familiale dans l'intérêt de l'enfant ? » (Debest, 2013, p. 133). Les injonctions de la vie familiale idéale ne sont pas compatibles avec le monde du travail. Vanessa évoque le fait que pour elle, la seule manière d'envisager un enfant serait de continuer à travailler à 100 % mais souligne que « *l'enfant n'aurait pas autant de temps avec ces parents* ».

Dès lors Gotman s'interroge sur la liberté réelle de ne pas faire d'enfant. Il est dans certains cas plus judicieux de parler de choix entre carrière professionnelle et carrière maternelle plutôt que de réelle liberté (Gotman, 2017). Le choix s'apparente davantage à un choix par défaut.

Un deuxième point contraignant est l'inégalité persistante des salaires des hommes et des femmes. De ce fait, si au sein d'un couple parental un des deux doit diminuer son temps de travail pour s'occuper des enfants, il semble logique que le parent avec le salaire le plus bas sera celui-elle qui prendra un temps partiel pour diminuer l'impact financier de ce choix sur le ménage. C'est donc bien plus souvent les femmes (dans les couples hétérosexuels) qui mettent leurs carrières entre parenthèses pour s'occuper des enfants. Il ne s'agit pas seulement d'une diminution de temps ou un arrêt temporaire ou définitif du travail mais également de réorientations qui seront plus compatibles avec une vie familiale (Debest, 2014b). Ce choix est un cercle vicieux car comme le souligne Debest, l'inégalité salariale est dès lors renforcée par cet aménagement du temps de travail (Debest, 2014b). Debest va même plus loin dans la réflexion en soulignant que le choix du moment de l'entrée en parentalité permettant de cumuler travail et maternité engendre que « le système social a entériné cette situation de cumul, renforcé par la possibilité du temps partiel » (Debest, 2014b, p. 32).

Dans le corpus interrogé, aucune évoque la carrière comme raison de ne pas avoir d'enfant. La seule à y faire mention est Vanessa qui pense que sa carrière n'aurait pas été impactée par le fait d'avoir des enfants : « *On me dit souvent que je n'ai pas envie de perdre ma carrière mais pour moi ça ce n'est pas vraiment une considération. Je connais beaucoup de femmes qui ont eu des enfants avec des carrières.* ». Ce constat est surprenant en comparaison à la revue de la littérature sur le sujet. Une piste envisagée serait que la carrière n'aurait plus une importance primordiale

dans la vie des individus. François Pichault montre dans une étude de 2012 l'importance de la recherche massive, et ce toute génération confondue, de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. (Pichault & Pleyers, 2012). Valentine confirme cette idée en début d'entretien « *qu'elle ne cherche absolument pas à travailler plus que pour remplir son frigo* ».

Plusieurs participantes évoquent l'importance de leurs loisirs et du temps pour elles. Ne pas faire d'enfant ne serait pas tellement en lien avec la carrière mais plus en rapport avec l'épanouissement personnel ou à la recherche du bonheur. Anita confirme « *j'ai toujours eu beaucoup d'activité et le fait de rajouter un enfant dans la balance, pour moi ça serait contraignant.* ». Il n'y aurait pas de place dans leurs vies pour un emploi, des loisirs et des enfants. La carrière ne semble pas être une préoccupation mais la peur de la perte des loisirs et de la réalisation de soi est bien présente. « *Ma vie est assez remplie* », « *j'ai plein de choses à faire* » « *je ne m'ennuie pas* » sont des phrases qui reviennent dans quasiment tous les entretiens. Cette injonction au bonheur et à l'épanouissement est présente en masse dans notre société tant dans les médias, que dans les livres, CD, podcasts, ... proposant des « recettes » pour s'approcher de ce bonheur. Le bonheur est vendu comme un produit, un but ultime à atteindre. Mais Ahmed souligne dans son livre que le bonheur est aussi un moyen de justifier l'oppression en la rendant attractive (comme la ménagère heureuse). (Ahmed, 2015) En refusant la maternité pour avoir du temps pour soi, les femmes volontairement sans enfant refuse une injonction mais se conforme à une autre, celle de l'injonction au bonheur.

3.2. Ne pas vouloir d'enfant, une façon de ne pas se confronter à la pression du « parent parfait » ?

L'élément récurrent évoqué dans les entretiens est la pression sociale à être « un parent parfait » exercée sur les femmes. Telle Shiva et ses multiples bras, elles doivent être à la fois des mères disponibles et à l'écoute des enfants, tout en ayant une carrière productive et épanouissante. Le fait de pouvoir choisir ou non d'avoir un enfant (grâce à la contraception et l'évolution des mœurs) met une pression supplémentaire. En effet, si le parent choisit d'avoir un enfant il se doit d'être à la hauteur (Debest, 2013). Vanessa évoque à plusieurs moments cette pression et ne se sent pas à la hauteur de ce que la société attend des parents « *Si toutes les autres raisons se résolvaient, il faudrait que je puisse lui donner la meilleure des vies et je ne suis pas dans une position de pouvoir faire ça.* ». Valentine, elle, a l'impression « *de ne pas avoir les épaules.* » et ce surtout « *face aux regards extérieurs* ».

Il faut réussir sur tous les fronts. « La société valorise la figure de l'individu maître de sa vie, de ses réussites, de ses échecs, de son avenir et cela, tant sur le plan professionnel et social que personnel et familial (Murard, 2003 ; Castel, 2009). » (Debest, 2013, p. 129). Mais les différentes sphères ne peuvent pas interférer l'une sur l'autre. En effet une femme doit dissimuler voir effacer les charges de sa vie familiale pour ne pas compromettre sa vie professionnelle. (Debest, 2014b). Face à toutes ces injonctions et ces multiples pressions sociales, le choix de ne pas faire d'enfant semble parfois une alternative pertinente même si ne pas procréer alors que les conditions « idéales » sont remplies n'est pas accepté socialement (Beaujouan et al., 2017) et peut dès lors engendrer d'autres pressions.

3.3. Dire que l'on ne veut pas d'enfant : un coming out ?

Dans plusieurs entretiens, la problématique de l'annonce du non désir d'enfant revient. Que ça soit dans la famille proche, dans le monde du travail ou en société, les SEnVol évoquent l'annonce ou la révélation de leur non désir d'enfant comme un moment plus ou moins évident dans leur vie. Loin de moi l'idée de comparer, de minimiser ou de nier les souffrances et discriminations que peuvent vivre la communauté LGBTQIA+ en faisant le parallèle entre l'annonce d'une sexualité autre qu'hétérosexuelle avec l'annonce de ne pas vouloir d'enfant. La volonté ici est de mettre en évidence les caractéristiques communes aux deux annonces qui sont toutes les deux considérées comme une vie en dehors de la norme dominante de notre société occidentale qu'est la famille nucléaire hétérosexuelle.

Le premier point de comparaison entre le coming out homosexuel et l'annonce du non désir d'enfant est la nécessaire verbalisation par les individu·e·s qu'ils ne font pas partie de la norme dominante. Par défaut la société considère chaque individu·e comme hétérosexuel·le ou comme désirant des enfants. Nous évoluons « dans un cadre hétéronormatif au sein duquel tout le monde est encore présumé hétérosexuel·le sauf mention contraire. » (Chauvin & Lerch, 2013, p. 36) et où chaque femme est une mère en devenir. Chaque situation nouvelle de vie remet à l'ordre du jour ce coming out. Tant les personnes homosexuelles que les sEnVol sont amenées régulièrement à devoir se révéler ou à évaluer la pertinence d'une révélation. Vanessa partage sa réticence à parler dans le cadre de son travail de son non désir d'enfant: « *Ce n'est pas quelque chose dont j'ai honte ou que je veux cacher maintenant dans le scénario professionnel, j'hésite à en parler ou d'aborder le sujet. [...] Je n'ai pas envie d'aborder le sujet et que ça soit mal réfléchir sur moi ou qu'ils le prennent*

mal ou qu'ils ne comprennent pas vraiment. Et vu que je ne les connais que dans un contexte professionnel je ne sais pas quels sont leurs points de vue, leurs croyances, leurs façons de voir ça. Et du coup je n'ai pas envie d'aborder le sujet. [...] ». Cet extrait de l'entretien de Vanessa montre bien que même si ses proches sont au courant de son non désir d'enfant, la révélation ou non révélation doit se faire dans chaque nouveau contexte de vie. Chauvin et Lerch soulignent que le coming out homosexuel n'est jamais terminé (Chauvin & Lerch, 2013; Mondada & Oloff, 2015). Cela semble pareil pour les femmes volontairement sans enfant. Plusieurs des femmes interviewées refusent d'affirmer haut et fort leur non désir d'enfant. C'est le cas de Delphine qui n'a révélé qu'à une partie de sa famille qu'elle ne désire pas d'enfant biologique : « *mes grands-parents je ne leur ai pas encore dit ça va être compliqué* ». Jeannette quand a elle minimise son non désir de maternité pour ne pas perdre son compagnon : « *Ce n'est pas très sympa mais c'est vrai que parfois j'intègre la phrase "si un jour on a des enfants"* ». Jérôme Courduries cité par Gross affirme à propos de la non révélation de l'homosexualité que « le silence ou l'esquive [à propos de leur vie amoureuse] constituent une réponse tant ces personnes ont intégré l'idée que leur mode de vie ne serait pas conforme aux attentes de leur entourage » (Gross, 2012, p. 29). Jeannette et Delphine ont fait ce choix de l'esquive car toutes deux estiment que le prix à payer pour révéler leur non désir d'enfant est trop important.

Le deuxième point de comparaison est la forme de l'annonce. Le coming out homosexuel est souvent représenté comme une bombe ou un énorme pavé dans la mare. Pourtant l'annonce peut « être plus ou moins explicite et s'apparenter, selon les contextes, à une affirmation, revendication, confession, révélation » (Mondada & Oloff, 2015, p. 19). Les participantes sEnVol à cette recherche s'inscrivent dans ce schéma. Certaines en font une revendication comme Simone « *qui fait le show* » lorsqu'elle est confrontée à des personnes qui ne savent pas qu'elle ne veut pas d'enfant ou Enora « *qui aime bien le poser parfois* » et d'autres comme Valentine le voit plutôt comme une affirmation se faisant en plusieurs fois « *Je n'ai pas le souvenir d'un véritable coming out, je veux dire un truc vraiment marqué dans le temps mais je crois qu'un jour à force de dire "je ne crois pas, je ne sais pas", il y a un jour où j'ai dit définitivement que ça n'arriverai pas.* » Valentine, en disant ne pas faire de véritable coming out, sous-entend que son annonce n'a pas été faite du jour au lendemain avec une « sortie du placard » de ne pas vouloir être mère. Elle perçoit le coming out comme un moment unique et performatif.

Le dernier point commun que je souhaiterais mettre en avant entre la révélation d'une sexualité homosexuelle et le non désir d'enfant est la déception des potentiels grands-parents de ne pas avoir de petits enfants qui accompagne cette annonce. Bien que les personnes homosexuelles accèdent de plus en plus souvent à la parentalité, la famille nucléaire hétéronormative est encore le modèle

le plus largement plébiscité. Comme l'explique Gross, « lorsque les parents apprennent l'homosexualité de leur enfant, ils intègrent en même temps le fait qu'ils ne seront pas grands-parents par cet enfant-là. Ce renoncement peut être douloureux, notamment lorsque l'enfant est un fils unique » (Gross, 2012). Ce deuil ou déception revient régulièrement dans les entretiens et surtout la compensation ou la charge supplémentaire pour les frères et sœurs. Dans la famille de Simone, l'espoir de petits enfants s'est entièrement déplacé sur la sœur de Simone : « *Mes parents ont abandonné. Après, si ma grande sœur avait aussi décidé elle non plus de ne pas faire d'enfant, ça se serait peut-être moins bien passé. Mais là ils sont contents. Moi j'ai déjà dit merci à ma sœur.* ». Dans la belle famille de Delphine la déception reste et le deuil des petits enfants n'est pas fait malgré d'autres petits enfants : « *Si la maman de Thomas n'a pas de petits enfants, enfin elle a déjà 3 petits enfants mais si elle n'a pas des petits enfants de nous, ça sera à cause de moi.* ». Il y a ici non seulement une tristesse due à l'annonce du non désir d'enfant biologique mais en plus une dimension genrée où Delphine est responsable de la non fertilité volontaire du couple.

Ces trois points communs ont été choisis pour mettre en évidence les pressions que l'annonce ou la non annonce du désir de ne pas avoir d'enfant suscitent chez les personnes volontairement sans enfant. L'écart de la norme, quel qu'il soit, nécessite une réaffirmation régulière de son identité. Cette affirmation de ne rentrer dans le cadre de la famille nucléaire hétérosexuelle est loin d'être simple et évidente et demande un ajustement constant des femmes volontairement sans enfant.

3.4. Être sans enfant volontairement : une nouvelle façon de faire famille ?

Dans le monde occidental contemporain, la famille dite traditionnelle reste une valeur centrale mise en avant par les individus. En France, « 81% des habitants disent que leurs moments favoris sont ceux passés en famille, selon une étude Ipsos parue en 2011. » (Zourli, 2021).

Pourtant, parallèlement à cela, la notion de famille et de faire famille est sans cesse questionnée par les divorces, les familles recomposées, homoparentales, coparentalité, les techniques d'assistance à la procréation, ... La sexualité est majoritairement différenciée de la reproduction et les couples conjugaux ne se superposent plus forcément aux couples parentaux (Debest, 2013).

Choisir de ne pas faire d'enfant ne veut dès lors pas dire pour les répondantes ne pas avoir de famille, mais plutôt de faire famille autrement.

Même si les débats sont présents et que les configurations des familles changent, il n'est pas toujours évident de se positionner pour les femmes sEnVol. Lorsque Jeannette s'énerve car son

compagnon voudrait un enfant pour rendre fiers ses parents, c'est bien la mise en évidence que traditionnellement c'est l'enfant qui transforme le couple en famille. Le sociologue Déchaux explique qu'il y a « une inversion des polarités. La procréation devient, dans les sociétés de la modernité occidentale, un moyen de « faire famille », de transformer le couple en famille. C'est l'enfant qui fait la famille et non plus la lignée qui rend nécessaire l'enfant » (Déchaux, 2017, p. 67). Cependant les constellations familiales évoluent et les sEnVol y trouvent parfois leur place. C'est le cas de Valentine qui a « *toujours imaginé avoir un truc de transmission avec un enfant* » même si elle ne voulait pas être mère. La mise en couple avec une femme ayant un enfant lui permet d'avoir ce rôle. Elle voit cette configuration comme la situation idéale où son rôle de belle-mère « *est une possibilité de ne pas avoir la responsabilité de l'éducation d'un enfant tout en y prenant un peu part* ». Il y a une évolution des mœurs et du faire famille. Les choix individuels prennent une place importante dans le sens où « nous attendons de notre famille qu'elle corresponde à nos désirs, qu'elle soit un lieu d'échange affectif et d'épanouissement personnel, et pour cela nous la modelons selon nos préférences » (Fine, 2013, p. 46).

Fine souligne l'ambivalence de notre société où « notre perception de la filiation est donc tiraillée entre deux pôles. » (Fine, 2013, p. 48). D'un côté les liens du sang sont encore très valorisés alors qu'en même temps « notre société valorise plus que jamais les liens librement choisis » (Fine, 2013, p. 48). Il faudra probablement encore du temps pour sortir de cette contradiction. Et les sEnVol devront pour l'instant encore « bricoler » leur famille.

3.5. Ne pas vouloir d'enfant crée une dette envers la société ?

L'injonction à la parentalité est inscrite en chacun·e de nous à toutes les étapes de la vie. Les femmes s'écartant de cette norme de procréation n'effectuent pas leur « travail » envers la société. Et cela semble créer une dette chez plusieurs des participantes. Simone parle de sa réflexion pour des dons d'ovocyte « *c'est un peu du gâchis de moi je ne les utilise pas alors qu'il y a peut-être des femmes qui en ont grave besoin, grave envie et c'est leur rêve et ça les fait souffrir de ne pas avoir d'enfant et tout.* » Il lui semble important de « réparer » son manquement à devenir mère en permettant à d'autres de le devenir. Plusieurs évoquent également de devenir famille d'accueil comme Coline qui parle de bonne action : « *j'ai déjà regardé les trucs pour faire famille d'accueil.[...] Voilà, de faire une bonne action.* » Mon hypothèse est qu'elles n'arrivent pas à se mettre complètement à distance de l'injonction qu'ont les femmes à la maternité et qu'elles

trouvent une solution de contournement pour permettre à leur non désir de maternité d'être plus en accord possible avec la pression faite sur les corps féminins à devenir des corps maternels.

4. Rapport à soi, rapport à la planète : l'enfant à travers le prisme écologique

Dans cette dernière partie, l'engagement écologique des participantes va être exploré. Pour répondre à la question de recherche, plusieurs aspects de cet engagement va être analysé : le choix de ne pas faire d'enfant pour préserver la planète, le poids de l'éco-anxiété ainsi que la charge mentale écologique. Au travers de ces trois points, je vais pouvoir mettre en évidence si les changements climatiques représentent une charge pour les femmes ne désirant pas avoir d'enfant pour des raisons écologiques.

4.1. La préservation de la planète passe t'elle par moins d'enfants ou pas d'enfant ?

Dans tous les entretiens, l'argument écologique est très fort. L'annonce prévoyait que cela pouvait être une raison secondaire mais toutes les répondantes incluent cet argument dans le trio de tête et presque toutes comme la raison principale. Deux arguments écologiques sont retrouvés dans les entretiens : l'impact qu'un enfant de plus aurait sur la planète mais également la peur de mettre au monde un enfant avec un avenir incertain. Cette réflexion écologique vient pour la plupart comme une justification a posteriori d'un désir plus profond ou plus vieux. Elles évoquent le choix de ne pas avoir d'enfant comme un non désir mais l'argument écologique est venu conforter voire renforcer cette réflexion. Vanessa exprime cela très clairement : *« Pour moi la raison principale ou première c'est que j'en n'ai juste pas envie [...] Mais en grandissant et en y pensant plus, c'est tous les facteurs autour qui m'ont réconfortée dans ce sentiment. Je me suis dit "j'en n'ai pas envie" et en plus de ça il y a le facteur climatique, financier et le fait que ça prend du temps. »*. Simone fait exception à cela en racontant que l'écologie est le point de départ de sa réflexion de ne pas avoir d'enfant. *« Moi il y en a plein [des raisons] mais une des premières raisons c'est la question environnementale qui est vraiment très présente. En gros quand j'étais en dernière année de lycée, en cours d'histoire-géo on avait un chapitre qui s'appelait " comment nourrir 10 milliards d'hommes en 2050 ?" et ce truc là, je me souviens très bien, j'ai pas une grande mémoire et ça je m'en souviens beaucoup parce que ça m'a vraiment fait un choc de me dire que ça ne va pas*

marcher, on ne peut pas continuer comme ça. [...] Et bref j'avais toujours voulu des enfants et là vraiment ça m'a fait un gros choc, en me disant " non je sens que ça ne va pas être cool"». Elle présente cette découverte des problèmes de surpopulation comme étant l'élément charnière de sa décision.

Que ce soit un choix principal ou secondaire, une réflexion en amont du choix d'être sans enfant ou une justification a posteriori de celui-ci, nombreux sont les sEnVol qui parle d'écologie. Iels questionnent l'impact de la surpopulation planétaire et le choix égoïste de désirer mettre des enfants au monde (Crosetti & Piette, 2019). Il existe d'ailleurs des mouvements de personnes sans enfants volontaires consacrés aux justifications écologiques comme le mouvement GINK (Green inclination, no kid). Les idéologies des sEnVol sont diverses et plus ou moins extrémistes allant jusqu'à prôner l'organisation de l'extinction humaine par certains groupes (comme le Voluntary Human Extinction Movement - VHEMT). Comme le souligne Razy, il y a un changement de paradigme important dans ce type de mouvement où l'humain ne se place plus au centre. « Loin de vouloir considérer tous les existants de manière symétrique et de proposer de réconcilier l'homme avec ce qui est pensé comme la nature, il s'agit ici de sortir définitivement l'homme du jeu, au profit de la planète et des autres existants qui peuplent celles-ci, animaux et végétaux, alors placés au-dessus des humains. » (Razy, Accepté pour publication, p. 11). Dans ces mouvements, les participants proposent d'arrêter de procréer pour engendrer une extinction douce de l'espèce humaine au profit de toute autre vie. Enora suit sur les réseaux sociaux le VHEMT francophone. Elle n'est pas active dans ce mouvement mais elle y trouve un soutien: *« ça m'aidait. De lire des trucs, je me disais je ne suis pas toute seule à penser ça. C'est pas moi qui suis la meuf phobique et anti gamins. C'est plus du soutien et des expériences. et de lire des trucs un peu rigolo. »*. Enora, comme toutes les autres répondantes, se retrouve parfois un peu seule dans ces réflexions et ces genres de groupes permettent un entre soi bienvenu.

Jeannette dit à plusieurs moments de son entretien qu'elle est extrémiste et que parfois ses propos peuvent choquer. Elle commence d'ailleurs l'entretien par prévenir *« Parfois je peux être très extrémiste dans le débat [...] Parfois j'ai tendance à donner des points de vue très tranchés »*. Malgré cet avertissement, elle laisse la porte ouverte, si une solution écologique était trouvée, à avoir un enfant. Elle cherche dans les actes et les paroles de son entourage militant écologique une note d'espoir. En parlant d'une amie qu'elle considère comme militante écologique extrémiste qui est enceinte actuellement elle raconte : *« D'un côté ça me rassure, en fait je me dit "si à un moment donné elle y a cru c'est peut-être que c'est moi qui suis trop négative. Peut-être qu'il y a des*

données que je n'ai pas." Et ça pourrait me faire changer d'avis mais je suis dubitative sur le sujet ».

D'une manière générale, que l'extinction soit prônée ou que ce soit un choix personnel, le questionnement est tourné vers l'enfant à naître qui viendrait grossir les rangs d'humains détruisant la planète. Cet enfant vient questionner la responsabilité collective de préservation de la planète (Razy, Accepté pour publication, p. 14). Coline est très préoccupé par l'impact d'un enfant supplémentaire sur la terre : *« Il y en a plein [de raisons de ne pas avoir d'enfant] mais disons que la première ou la plus importante c'est parce que je ne veux pas faire un consommateur. Parce qu'à l'heure actuelle c'est une période de consommation et de surconsommation. En premier lieu c'est surtout ça. Je ne veux pas qu'il consomme tout et qu'on ait besoin de plein de choses, qu'on achète plein de nouvelles choses en plastique qu'on va jeter. »*

Ne pas avoir d'enfant ou avoir moins d'enfant est alors présenté comme une solution intéressante pour limiter les dégâts écologiques causés par les humains (Gotman & Lemarchant, 2017). Coline parle même de faire du recyclage d'enfants en évoquant l'adoption : *« C'est pas un truc [l'adoption] qui pourrait être dans notre vie à l'heure actuelle mais plus tard ça pourrait l'être. On s'est déjà dit que c'était comme faire du recyclage d'avoir un enfant d'adoption. C'est de la seconde main. »* Cette solution est envisagée par Coline et son compagnon comme plus en accord avec leurs valeurs écologiques. Sans aller aussi loin en parlant de recyclage d'enfants, plusieurs autres répondantes évoquent l'adoption comme une solution acceptable si un jour l'envie d'avoir un enfant se présentait.

L'écologie permet à plusieurs des répondantes de mettre de l'aplomb à leur argumentaire. Elles sont plusieurs à mettre en avant que c'est un argument irréfutable. L'écologie devient la raison socialement entendable du choix de ne pas avoir d'enfant. Vanessa témoigne *« énumérer les autres raisons aide, pour eux c'est plus compréhensif si c'est une raison externe que si c'est si c'est moi qui dit " je n'en veux pas, je n'aime pas ça". A ce moment-là, ils se ferment et ne comprennent pas ce que je veux dire. [...] Les raisons externes sont plus acceptées que la raison personnelle."* Pauline est très en colère sur ce sujet : *« Le seul argument qu'on n'a pas essayé de discuter avec moi c'est l'argument écologique pour ne pas avoir d'enfant. Et ça je trouve ça dingue. L'argument scientifique, là ce n'est pas un argument qui vient de moi donc il a de la valeur. Alors que tous les arguments personnels et intimes n'ont pas de valeur aux yeux des gens. Je trouve que c'est plus violent. Même si je m'en sers vraiment [de cet argument]. C'est quand même dingue qu'on ne veut pas écouter. [...] Si tu es une femme il n'y a que l'argument scientifique qui n'est pas le tien, qui est valable, qui est entendable par les autres. ».* Être une femme et refuser la maternité pour des

raisons personnelles ne peut pas être entendu par la société, un appui extérieur étant nécessaire pour transformer le désir de ne pas avoir d'enfant en un désir socialement acceptable. Comme si les femmes ne pouvaient pas choisir pour elles-mêmes mais devaient avoir l'aval d'un tiers. Enora, elle, exprime le contraire. L'argument écologique met à mal ses interlocuteurs qui se sentent jugés dans leur choix d'avoir des enfants, alors que si elle exprime son choix de manière personnelle « *ça ne les atteint pas dans leur vie privée à eux* ». L'hypothèse de cette différence est le milieu dans lequel les participantes évoluent. Enora souligne à plusieurs moments qu'elle « *ne pense pas qu'il faille encore batailler sur le fait que une femme n'est qu'une femme, que le patriarcat c'est fini* », ce qui montre qu'elle évolue peut-être dans un milieu plus féministe. Alors que Pauline elle évolue dans un milieu de militance écologique (elle fait partie du mouvement extinction rébellion) où le réchauffement climatique n'est plus à prouver. En fonction de leur entourage, les participantes ne sont pas soumises aux mêmes remarques et injonctions.

L'écologie est aussi pour certaines la seule raison pour laquelle elles ne changeront pas d'avis. Jeannette raconte : « *Moi c'est la seule raison sur laquelle on n'arrivera jamais à me faire changer d'avis. Mon avis il est fait sur l'écologie. Je suis intimement persuadée qu'on repousse l'échéance peut-être mais que c'est déjà trop tard. Que les glaciers sont déjà en train de fondre, que la barrière de corail est déjà en train de diminuer. Donc pour moi tout ce qu'on peut faire c'est repousser un peu l'échéance* ». Simone pense la même chose : « *[...] si je m'en foutais complètement de l'écologie et de l'environnement, peut-être que je changerais d'avis, Je serais capable de changer d'avis.* » Ces deux témoignages montrent à quel point le choix environnemental est primordial dans la réflexion de ces femmes. Toutes sont convaincues que leur choix de ne pas avoir d'enfant a un impact positif sur la planète. Certaines font ce choix uniquement pour l'écologie, d'autres y trouvent une légitimation ou un argument supplémentaire. Il ne faut pas sous-estimer la présence forte du besoin de protéger l'enfant non né du monde futur.

4.2. Charge mentale écologique et éco-anxiété, une réalité quotidienne ?

La charge mentale écologique peut être définie comme les préoccupations quotidiennes pour diminuer son impact sur la planète. Elle peut prendre plusieurs formes comme l'organisation des actes au quotidien (zéro déchet, végétarisme, ...) mais également une forme d'anxiété pour l'avenir. Elle peut donc être très concrète s'il s'agit de logistique quotidienne comme beaucoup plus floue et

latent. Toutes les participantes sont actives au quotidien pour diminuer leur impact sur la planète que ce soit pour les diminutions des déchets, les déplacements, l'alimentation, ... Certaines d'entre elles se définissent comme militante écologiste et participent à des actions plus importantes. La « préoccupation environnementale a ainsi favorisé chez certaines personnes un besoin d'agir, par un engagement militant dont les formes peuvent aller d'actions quotidiennes individuelles à des formes de luttes collectives » (Desveaux, 2020, p. 109). Toutes les femmes participant à cette étude sont dans cette démarche de besoin d'agir.

Dans une étude sur le genre et l'engagement écologique au quotidien, les autrices soulignent que les femmes sont les premières à mettre en pratique les actions écologiques du quotidien « puisque ce sont elles qui, traditionnellement, accomplissent ces tâches, au regard de l'évolution historique du patriarcat » (Sen 2003). La palette d'action du consommateur ou de la consommatrice écoresponsable se déclinant sur des domaines tels que l'alimentation, la gestion de l'eau, le tri des déchets, la santé ou l'éducation des enfants, il s'avère que ce sont des domaines d'action où les femmes sont en première ligne (Hofmann 2006) » (Lalanne & Lapeyre, 2009).

Cela se confirme dans notre corpus. Les participantes en couple sont celles qui s'occupent de ces gestes quotidiens. Les actions pour préserver la planète sont pour la plupart demandeuses de temps et/ou d'organisation et alourdissent dès lors la charge mentale domestique. Delphine témoigne que son engagement écologique lui demande de l'énergie : « *La charge mentale est bien présente. Je pense toujours à plein de trucs. C'est peut-être plus dans ma nature. Mais est ce que la société m'oblige à penser comme ça, c'est possible.* ». Anita est impacté par ses convictions écologique dans ces choix quotidiens : « *Parfois c'est un frein. Parce que je réfléchis pendant des jours. [...] Je vais réfléchir jusqu'aux matériaux. [...] Parfois je sens que ça me limite. Déjà que j'ai du mal à faire des choix, alors quand je rajoute tous ces paramètres !* » Les participantes ne remettent pas en questions leur volonté de s'engager activement dans la lutte contre le réchauffement climatique mais cela représente un poids supplémentaire quotidien au point que certaines se disent qu'elles doivent « *lâcher prise* » ou « *ne pas se gâcher la journée* » ou encore « *être raisonnable* » pour ne pas se laisser envahir par leur culpabilité de ne pas être l'écologiste parfaite.

Une grande partie des femmes interrogées dans le cadre de cette recherche vivent de l'éco-anxiété au quotidien. C'est d'ailleurs un argument qui prend énormément de place dans le choix de ne pas faire d'enfant des participantes. Desveaux explique que de nombreuses jeunes adultes ne croient plus en la perpétuation de l'espèce humaine ou du moins pensent que leur existence sera confrontée à des catastrophes climatiques ayant un impact important sur leur vie. (Desveaux, 2020). Les exemples ne manquent pas dans les entretiens et l'argument arrive très tôt dans les

discussions. Simone dit au bout de trois minutes d'entretien « *Et puis on a eu de plus en plus des conséquences du réchauffement climatique, la pollution.... Tout ce qui se passe depuis ces dernières années. Moi je trouve ça hyper anxiogène.[...] moi je suis en panique. [...] En fait, à quoi ça sert de faire naître des enfants dans un monde où il ferait 40° la moitié de l'année, il va y avoir des conflits un peu partout dans le monde, des trucs comme les migrations [...].* » Simone ne doute pas que ces changements vont avoir lieux et confirme les dire de Desveaux qui soulignent que « [...] savoir si ces changements climatiques auront lieu n'est plus une question à se poser, étant donné qu'ils sont déjà en cours, et ce depuis de plusieurs années déjà » (Desveaux, 2020, p. 108).

Jeannette est « *intimement persuadé qu'on est à la fin de notre société* », Pauline pense que les futurs enfants « *vont vivre une merde pas possible* » et que rien que d'y penser « *c'est un truc trop angoissant.* », Valentine trouve que le monde actuel « *n'est pas un cadeau* », Delphine est stressée « *par ces catastrophes naturelles* » et selon elle « *mettre au monde encore un nouvel être [...] n'a plus de sens maintenant* », Vanessa se sent soulagée qu'elle « *n'aura pas un enfant qui doit vivre dans les conséquences du climat* », Anita est passée par « *une phase très déprimante* » en prenant conscience des changements climatiques et sa conclusion est que « *dans un monde comme ça* » elle n'a « *pas envie d'amener un autre être humain* ». L'éco-anxiété est le quotidien de toutes ces femmes. Un fort sentiment de responsabilité quant au futur émane des entretiens. Jeannette s'interroge sur ce qu'elle dirait à des enfants dans le futur si les choses ne changent pas et questionne d'ailleurs sa maman de savoir « *pourquoi ils n'avaient pas un peu plus réfléchi avant de faire des choix de vie* ». Desveaux va dans le même sens : « L'origine anthropique de ces bouleversements induit un légitime sentiment de responsabilité chez certains sujets, parfois de culpabilité; par ailleurs, les générations «Millenials» et «Gen Z5 » demandent à ce que leurs aînés rendent des comptes, étant donné que leurs activités n'ont pas eu le temps de générer des conséquences sur le changement climatique. » (Desveaux, 2020, p. 109).

Conclusion

Tout au long de cette recherche, j'ai tenté de mettre en évidence les pressions et charges éventuelles supportées par les femmes volontairement sans enfant pour des préoccupations écologiques.

Ce travail a été construit en quatre parties. La première partie a permis de définir les concepts utilisés ainsi que d'explicitier la méthodologie.

La deuxième partie s'est centrée sur l'analyse des femmes ne désirant pas d'enfant pour des raisons écologiques au prisme des inégalités de genre. Pour commencer, une discussion sur la part de la nature ou de la culture de la maternité a pu mettre en évidence l'injonction toujours forte à devenir mère dans nos sociétés occidentales. Malgré une évolution de l'acceptation du choix de ne pas devenir mère, les pressions à procréer sont présentes et ressenties par les femmes volontairement sans enfant. Les discours d'incitations à la maternité restent présents à tous les niveaux tant individuel (par exemple la notion d'horloge biologique) que sociétal (par exemple la fête des mères). Cette obligation de procréer va même plus loin en mettant en avant une norme procréative qui encourage la parentalité dans les conditions dites optimales. Ensuite, le combat pour un partage plus équitable des tâches domestiques a été abordé. Les enfants entraînent une augmentation des inégalités de partage des tâches domestiques. Le parent ayant un salaire moindre est celui qui diminue le plus souvent son temps de travail et qui hérite donc des tâches domestiques. Or les inégalités salariales poussent de manière majoritaire les femmes à prendre ce rôle de parent (partiellement) au foyer. Les injonctions faites sur le corps féminin à devenir un corps maternel est la troisième partie de cette analyse sur les inégalités de genre. Le corps féminin est pensé et perçu comme un corps maternel par défaut. Et plus encore le corps féminin n'appartient pas à l'individu mais à la société et au monde médical, se devant de répondre à des critères strictes pour une entrée en maternité dans des conditions optimales. J'ai terminé cette partie par une discussion sur la contraception. La contraception illustre l'impensé de la non fertilité. Les femmes peuvent ou plutôt doivent contrôler leur fertilité mais il n'est pas question de ne pas procréer. Les stérilisations définitives sont quasiment inexistantes chez les femmes n'ayant pas d'enfant et ne parlons même pas du partage de la charge contraceptive.

Cette analyse au prisme des inégalités des genres montre que les femmes subissent de nombreuses pressions à ne pas vouloir d'enfant tant sur leur corps que sur leur identité de femme. C'est une

charge mentale au quotidien de devoir se justifier, de subir au mieux des incompréhensions et au pire des injonctions à procréer de toutes parts. Cependant ces pressions ne sont pas spécifiques aux femmes volontairement sans enfant pour des raisons écologiques mais concernent toutes les femmes sans enfant voire même toutes les femmes de la société occidentale actuelle.

Dans la troisième partie de cette recherche, les interactions entre les femmes volontairement sans enfant et la société ont été mises en avant. Cette troisième partie est intimement liée à la deuxième et aurait pu pour certains points n'en faire qu'une. L'envie d'avoir une carrière florissante est le premier point discuté dans cette partie. Les femmes appartenant à ce corpus n'évoquent pas que la maternité serait un frein à leur carrière, ce qui est décrit de manière importante dans la littérature. Cependant les femmes interrogées mettent en avant leur besoin d'une vie personnelle épanouissante et prolifique. Elles s'écartent de la norme sociétale de la procréation mais cèdent par contre à l'injonction au bonheur et à l'épanouissement personnel. Ensuite la pression d'être un bon parent voire un parent parfait a été évoquée. Puisque la contraception permet un contrôle de la fertilité, les parents et les mères plus particulièrement se doivent d'être à la hauteur. Certaines des participantes ont intériorisé de manière très forte cette notion de la mère parfaite qui réussit sur tous les fronts mais qui surtout s'attelle au bonheur des enfants. Ne pas faire d'enfant devient une stratégie d'évitement pour ne pas se confronter à cette pression supplémentaire.

L'annonce de ne pas vouloir faire d'enfant n'est pas toujours vécue sereinement par les femmes ne voulant pas d'enfant. Un parallèle sur quelques points communs avec le coming out homosexuel a été réalisé. La nécessité de régulièrement devoir choisir ou non d'annoncer à son entourage que le désir d'enfant n'est pas présent, les différentes formes d'annonces ainsi que la déception potentielle des parents sont autant de points communs qui peuvent engendrer une certaine pression. La notion de famille et de faire famille a ensuite été abordée dans sa complexité et ses arrangements possibles. La dernière partie de cette analyse sociétale est la notion de dette envers la société que les participantes ont intégrée. Dérogeant à leur rôle de femmes à procréer, elles se sentent dans l'obligation de « rembourser » ce manquement à la société.

Cette troisième partie met en avant les pressions subies par les femmes qui décident de s'écarter de la norme dominante de la procréation. Cependant des stratégies d'évitement de la pression ainsi que des compensations permettent de diminuer cette pression ou du moins d'être plus en paix avec ces choix. Comme pour la partie précédente, cette charge n'est pas spécifique aux femmes volontairement sans enfant pour des raisons écologiques.

La dernière partie de ce travail met l'accent sur l'engagement écologique des participantes. Le choix de faire un enfant de moins ou pas d'enfant pour sauver la planète est abordé en premier. Les femmes de ce corpus expriment le fait de ne pas vouloir ajouter un humain supplémentaire à une planète déjà en souffrance ainsi que ne pas désirer être responsable du malheur d'un potentiel enfant qui grandirait dans ces circonstances. Ces convictions écologiques permettent d'une part pour certaines d'être sûres qu'elles ne changeront pas d'avis mais également de légitimer leur décision face aux regards extérieurs. Certaines ont fait de leurs valeurs écologistes leur cheval de bataille, d'autres par contre préfèrent ne pas évoquer le sujet qui n'est pas compris ou qui ébranle les choix de vie des autres. La charge mentale environnementale ainsi que l'éco-anxiété très présente chez les interviewées termine cette partie. Toutes les femmes de cette étude en souffrent à des degrés divers et plusieurs expriment clairement que c'est cette préoccupation écologique qui représente la plus grosse charge mentale.

C'est donc là que se trouve la spécificité des femmes volontairement sans enfant pour des raisons écologiques. En plus de subir les pressions liées au fait d'être une femme dans une société patriarcale, de subir les injonctions à la maternité que toutes les femmes SEnVol endurent de manière régulière, elles ajoutent une charge mentale écologique conséquente ainsi qu'une éco-anxiété et des injonctions à être l'écologiste parfaite. Cet engagement écologique à un prix individuel important à porter pour ces femmes mais est une aubaine pour la société. En effet, comme le souligne Morizot, la peur de ces changements écologiques « [...] peut receler, à condition qu'on lui restitue sa contrepartie active, un potentiel d'empowerment qui mérite probablement de n'être pas négligé. » (Morizot, 2019, p. 167). C'est pour moi ce que font toutes ces femmes, en refusant l'injonction à la fertilité pour des raisons écologiques, elles se battent à leur échelle pour un monde meilleur au prix d'une pression individuelle plus que conséquente.

J'aimerais, pour conclure, mettre en évidence les principales limites de cette recherche, qui constituent également des pistes d'amélioration pour des futures recherches sur le sujet. Premièrement, j'ai rédigé mon analyse sur un nombre très limité de participantes. Comme évoqué dans la méthodologie, mon corpus n'est pas représentatif des personnes ne voulant pas d'enfants : le critère écologique est surreprésenté, il n'inclut que des femmes francophones, il exclut les hommes, et de part la méthode d'entretien (vidéoconférence) il ne se limite pas à une région précise (les femmes interrogées habitent en Belgique, en France et en Angleterre). Les différences d'infrastructures autour de la petite enfance, les mœurs et les coûts liés à l'enfant étant très différents d'un pays à l'autre, cette disparité géographique crée un biais important. Comme déjà

souligné plus haut, le groupe de femme réuni est très uniforme en ce qui concerne le niveau socio-culturel de celles-ci. Il ne faut pas non plus négliger que l'avis des femmes ne souhaitant pas répondre à mes questions sur leur choix de ne pas avoir d'enfant aurait peut-être été très différents.

La deuxième limite de cette recherche est le peu de littérature scientifique existante sur le choix écologique de ne pas faire d'enfant ainsi que sur la charge mentale écologique. En me renseignant sur le sujet, je pensais avoir une partie importante de femmes qui se serait sentie proche du mouvement écoféministe, mouvement qui relie toutes les dominations dont la domination patriarcale (dont l'injonction à la maternité fait partie) et la domination de l'homme sur la nature (en lien avec les luttes écologiques). Une seule participante m'a parlé du fait que selon elle, toutes les luttes étaient liées mais elle n'avait que de vagues notions de ce qu'est l'éco féminisme. Je me suis trompé en faisant cette hypothèse. J'ai par contre été surprise que toutes les participantes évoquent l'éco-anxiété comme faisant partie de leur quotidien. Là non plus les sources scientifiques n'étaient pas prolifiques rendant l'analyse compliquée. Il serait intéressant de voir si cette éco-anxiété se retrouve également chez les hommes sEnVol.

Le dernier point d'amélioration et de perspective que je voudrais aborder est la méthode d'entretien. Les conditions sanitaires n'ont pas permis une observation des participantes dans leur vie quotidienne. Il aurait été très intéressant de voir et d'analyser comment se concrétisent toutes ces pressions évoquées dans le quotidien de ces femmes. Dans le discours, elles paraissent omniprésentes mais est-ce que la mise en mots ne fausse pas leur importance ?

Bibliographie

- Ahmed, S. (2015). La promesse du bonheur : Introduction (L. P. Russo, Trad.). *Genre, sexualité & société*, 14, Article 14.
- Beaujouan, É., Sobotka, T., Brzozowska, Z., & Zeman, K. (2017). La proportion de femmes sans enfant a-t-elle atteint un pic en Europe ? *Population & Sociétés*, 540, 1-4.
- Benelli, N., & Modak, M. (2010). Analyser un objet invisible : Le travail de care. *Revue française de sociologie*, Vol. 51(1), 39-60.
- Bereni, L. (2008). *Introduction aux Gender Studies : Manuel des études sur le genre*. De Boeck.
- Brandalesi, V. (2015). Charlotte Debest : Le choix d'une vie sans enfant. *Nouvelles Questions Feministes*, Vol. 34(2), 127-131.
- Cardi, C., & Quagliariello, C. (2016). Corps Maternel. In *Encyclopédie critique du genre* (p. 170-182). La Découverte.
- Chauvin, S., & Lerch, A. (2013). II. Les clés du placard : Homophobie, coming-out, communautés. *Repères*, 22-38.
- Claro, M. (2016). Contraception et avortement. In *Encyclopédie critique du genre* (p. 136-148). La Découverte.
- Claro, M. (2021). Contraception et avortement. In *Encyclopédie critique du genre* (p. 159-172). La Découverte.
- Crosetti, A.-S., & Piette, V. (2019). Introduction—No children, no cry. *Sextant (Bruxelles)*, 36, 7-22.
- Debest, C. (2013). Quand les « sans-enfant volontaires » questionnent les rôles parentaux contemporains. *Annales de démographie historique*, n° 125(1), 119-139.
- Debest, C. (2014a). *Le choix d'une vie sans enfant*. Presses universitaires de Rennes.
- Debest, C. (2014b). Repenser l'égalité femmes-hommes au prisme du refus de maternité. *Politiques sociales et familiales*, 116(1), 27-37.
- Debest, C., & Mazuy, M. (2014). *Rester sans enfant : Un choix de vie à contre-courant*. 5.
- Déchaux, J. (2017). Pourquoi donne-t-on naissance ? *Revue Projet*, N° 359(4), 66-70.
- de La Soudière, M. (2017). Le changement climatique, une « grande peur » collective ? *Communications*, 101(2), 173.

- Delphy, C. (2013). *L'ennemi principal : Économie politique du patriarcat*. Syllepse.
- Desveaux, J.-B. (2020). La crainte de l'effondrement climatique. Angoisses écologiques et incidences sur la psyché individuelle. *Le coq-héron*, 242, 108-115.
- Devienne, E. (2007). *Etre femme sans être mère*. Éditions Robert Laffont.
- Fine, A. (2003). "Valence différentielle des sexes" et/ou "domination masculine" ? *Travail, genre et sociétés*, N° 10(2), 174-180.
- Fine, A. (2013). *Parenté : Liens de sang et liens de cœur*. Éditions Sciences Humaines.
- Gotman, A. (2017). *Pas d'enfant : La volonté de ne pas engendrer*. Maison des sciences de l'homme.
- Gotman, A., & Lemarchant, C. (2017). Présentation. *Travail, genre et sociétés*, n° 37(1), 33.
- Gross, M. (2012). 1. Se découvrir gay. *Enfance parentalité*, 19-42.
- Haicault, M. (1984). La gestion ordinaire de la vie en deux. *Sociologie du travail*, 26(3), 268-277.
- Haicault, M. (2014). *Genre, temporalités, pratiques des espaces : Les notions conceptualisées, de charge mentale, de rapports sociaux de sexe et de genre, les nouveaux temps sociaux observables dans les politiques temporelles des villes, constituent-elles des outils et des moyens mobilisables dans tout type d'espace ?* Journée d'étude "Genre, temporalités, pratiques des espaces : quels outils, quelles approches, pour quels types de territoires? ", Le Mans - Université du Maine.
- Haicault, M. (2020). *La charge mentale. Histoire d'une notion charnière (1976-2020)*. 4.
- Héritier, F. (1996). *Masculin / féminin*. Odile Jacob.
- Lalanne, M., & Lapeyre, N. (2009). L'engagement écologique au quotidien a-t-il un genre ? *Recherches féministes*, 22(1), 47-68.
- Larivée, C. (2013). Le standpoint theory : En faveur d'une nouvelle méthode épistémologique. *Ithaque*, 13, 127-149.
- Mondada, L., & Oloff, F. (2015). « Hetero oder homo ? » La performance d'un coming out hétérosexuel à la radio. *Langage et société*, n° 152(2), 17-40.
- Morizot, B. (2019). Ce mal du pays sans exil. Les affects du mauvais temps qui vient. *Critique*, n° 860-861(1), 166.
- Pichault, F., & Pleyers, M. (2012). Pour en finir avec la génération Y... Enquête sur une représentation managériale. *Annales des Mines - Gerer et comprendre*, N° 108(2), 39-54.
- Razy, E. (Accepté pour publication). Avoir ou ne pas avoir d'enfant(s). Exemples ethnographiques, perspectives anthropologiques. In *Any kids around : Fécondités, alter-fécondités (titre provisoire)*. Presses universitaires de Liège.

- Schmidt, F. (2020). *Lâchez-nous l'utérus !* Hachette.
- Stevelinck, L. (2017). *Contraception : Où sont les hommes ? Essai sur une responsabilité partagée – L'exemple de Thomas Bouloù*. Master en études de genre.
- Tillich, E. (2019). « Libérées, délivrées ! » : Stérilisées et sans enfant. *Ethnologie française*, N°176(4), 787.
- Vergès, F. (2017). *Le ventre des femmes : Capitalisme, racialisation, féminisme*. Albin Michel.
- Vuille, M. (2016). Gynécologie. In *Encyclopédie critique du genre* (p. 283-292). La Découverte.
- Walzer, S. (1996). Thinking about the Baby : Gender and Divisions of Infant Care. *Social Problems*, 43(2), 219-234.
- Wynes, S., & Nicholas, K. A. (2017). The climate mitigation gap : Education and government recommendations miss the most effective individual actions. *Environmental Research Letters*, 12(7).
- Yvert, E. (2016). Bioéthique et techniques de reproduction. In *Encyclopédie critique du genre* (p. 96-105). La Découverte.
- Zourli, B. (2021, février 5). Vouloir un enfant quand l'autre n'en veut pas. *Urbania*.
<https://urbania.fr/article/vouloir-un-enfant-quand-lautre-nen-veut-pas>

Annexes

Annexe 1 : guide d'entretien

Entretien n°.....

Date :

Nom et/ou nom d'emprunt si souhaite être anonymisé :

Âge :

Profession :

Niveau d'étude :

Thème 1 : Sphère privée

- 1) Pouvez-vous m'expliquer les raisons qui font que vous ne voulez pas d'enfant ?
- 2) Quel a été le cheminement de ce choix ? Les étapes ? l'élément déclencheur ?
- 3) Quelle place prend la raison écologique de votre choix écologique de ne pas avoir d'enfant ?
- 4) Ne pas avoir d'enfant représente-t-il une préoccupation au quotidien ?

Thème 2 : Sphère familiale

- 1) Comment votre entourage perçoit votre choix ?
- 2) Est-ce un sujet de discussion dans votre famille ?
- 3) Avez-vous l'impression que votre partenaire ou ex partenaire vit la même réalité que vous dans ce choix de ne pas avoir d'enfant ?

Thème 3 : sphère public

- 1) Qu'avez vous mis en place au niveau contraceptif pour ne pas avoir d'enfant ?

- 2) Comment vos préoccupations écologiques se manifestent-elles dans votre quotidien ?
- 3) Vous considérez vous comme militante ? (féministe ? Écologique ? Ecoféministe ? Autre ?)
- 4) Considérez vous votre décision de ne pas avoir d'enfant comme un acte militant ?

Annexe 2 : Annonce pour recruter les participantes.

« Bonjour,

Actuellement étudiante en master d'études de genre, je réalise mon mémoire sur les femmes ne désirant pas avoir d'enfant pour des raisons écologiques et sur les conséquences de ce choix.

Je cherche des participantes pour un entretien vidéoconférence qui durera entre 1h et 1h30.

Critères :

- Femme
- Ne pas vouloir d'enfants
- la raison écologique de ne pas avoir d'enfant doit être présente mais elle peut ne pas être la seule.
- pas de restriction d'âge
- pas de situation personnelle précise demandée : célibataire, en couple (homo ou hétéro), partenaires occasionnels, polyamour, autre, ...

Merci d'avance.

Mélissa Passau »

Annexe 3 : RGPD

Ce document a été signé par toutes les participantes de cette recherche

Formulaire de consentement pour l'utilisation de données à caractère personnel dans le cadre d'un travail de mémoire.

Mémoire master en études de genre : Ne pas devenir mère pour des raisons écologiques

Mémoire dans le cadre du master inter-universitaire : le sujet de la recherche est d'interroger des femmes (ou personne se définissant comme femme) ne désirant pas avoir d'enfant pour des raisons écologiques et d'évaluer les conséquences de ce choix.

Ce document a pour but de vous fournir toutes les informations nécessaires afin que vous puissiez donner votre accord de participation à cette étude en toute connaissance de cause.

Pour participer à ce projet de recherche, vous devrez signer le consentement à la fin de ce document et nous vous en remettrons une copie signée et datée. Vous serez totalement libre, après avoir donné votre consentement, de vous retirer de l'étude.

Responsable(s) du projet de recherche

Le responsable académique de ce travail est : **Razy Elodie** elodie.razy@uliege.be

L'étudiant réalisant ce travail de séminaire est : **Passau Mélissa** melissa.passau@student.uclouvain.be

Description de l'étude

Cette étude a pour but d'analyser les conséquences du choix de ne pas faire d'enfants. Elle sera menée, sauf prolongation, jusqu'à la fin de l'année académique **2021**.

Protection des données à caractère personnel

Le ou les responsables du projet prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, conformément au *Règlement général sur la protection des données* (RGPD – UE 2016/679) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel

1. Qui est le responsable du traitement ?

Le Responsable du Traitement est l'Université de Liège, dont le siège est établi Place du 20-Août, 7, B- 4000 Liège, Belgique.

2. Quelles seront les données collectées ?

Les données récoltées sont : **Des interviews abordant le choix de ne pas avoir d'enfant.**

3. À quelle(s) fin(s) ces données seront-elles récoltées ?

Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de cette étude serviront à la réalisation du travail de séminaire présenté ci-dessus. Elles pourraient, éventuellement, aussi servir à la publication de ce travail de séminaire ou d'articles issus de cette recherche, à la présentation de conférences ou de cours en lien avec cette recherche, et à la réalisation de toute activité permettant la diffusion des résultats scientifiques de cette recherche. Sauf mention contraire, ces données seront rendues anonymes dans les résultats de cette étude.

4. Combien de temps et par qui ces données seront-elles conservées ?

Les données à caractère personnel récoltées seront conservées jusqu'à la réalisation et la validation par le responsable académique du séminaire présenté ci-dessus. Le cas échéant, la conservation de ces données pourrait être allongée de quelques mois afin de permettre les autres finalités exposées au point 3.

Ces données seront exclusivement conservées par l'étudiant réalisant ce travail de séminaire, sous la direction du responsable académique.

5. Comment les données seront-elles collectées et protégées durant l'étude ?

- **Étape 1 : récolte des données lors d'entretiens individuels. Les données de contact et les réponses aux questions sont placées dans deux fichiers distincts. Les réponses peuvent être reliées aux données de contact via un code.**
- **Étape 2 : traitement des réponses : comme les données de contacts ne sont plus nécessaires, suppression du fichier contenant ces données de contact. Les réponses deviennent donc purement anonymes.**
- **Étape 3 : rédaction du travail de mémoire au moyen des réponses désormais anonymes.**

6. Ces données seront-elles rendues anonymes ou pseudo-anonymes ?

Toutes données seront anonymisées lors de la rédaction du mémoire.

7. Qui pourra consulter et utiliser ces données ?

Seuls l'étudiant réalisant le travail présenté plus haut, le responsable académique (pour validation de la démarche scientifique) et ses délégués éventuels (assistants) auront accès à ces données à caractère personnel.

8. Ces données seront-elles transférées hors de l'Université ?

Non, ces données ne feront l'objet d'aucun transfert ni traitement auprès de tiers.

9. Sur quelle base légale ces données seront-elles récoltées et traitées ?

La collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel reposent sur votre consentement écrit. En consentant à participer à l'étude, vous acceptez que les données personnelles exposées au point 2 puissent être recueillies et traitées aux fins de recherche exposées au point 3.

10. Quels sont les droits dont dispose la personne dont les données sont utilisées ?

Comme le prévoit le RGPD (Art. 15 à 23), chaque personne concernée par le traitement de données peut, en justifiant de son identité, exercer une série de droits :

- obtenir, sans frais, une copie des données à caractère personnel la concernant faisant l'objet d'un traitement dans le cadre de la présente étude et, le cas échéant, toute information disponible sur leur finalité, leur origine et leur destination;
- obtenir, sans frais, la rectification de toute donnée à caractère personnel inexacte la concernant ainsi que d'obtenir que les données incomplètes soient complétées ;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, l'effacement de données à caractère personnel la concernant;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, la limitation du traitement de données à caractère personnel la concernant;
- obtenir, sans frais, la portabilité des données à caractère personnel la concernant et qu'elle a fournies à l'Université, c'est - à - dire de recevoir, sans frais, les données dans un format structuré couramment utilisé, à la condition que le traitement soit fondé sur le consentement ou sur un contrat et qu'il soit effectué à l'aide de procédés automatisés ;
- retirer, sans qu'aucune justification ne soit nécessaire, son consentement. Ce retrait entraîne automatiquement la destruction, par le chercheur, des données à caractère personnel collectées ;

- introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gba.be).

11. Comment exercer ces droits ?

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de l'Université, soit par courrier électronique (dpo@uliege.be), soit par lettre datée et signée à l'adresse suivante :

Université de Liège

M. le Délégué à la protection des données,

Bât. B9 Cellule "GDPR",

Quartier Village 3,

Boulevard de Colonster 2,

4000 Liège, Belgique.

Coûts, rémunération et dédommagements

Aucun frais direct lié à votre participation à l'étude ne peut vous être imputé. De même, aucune rémunération ou compensation financière, sous quelque forme que ce soit, ne vous sera octroyée en échange de votre participation à cette étude.

Retrait du consentement

Si vous souhaitez mettre un terme à votre participation à ce projet de recherche, veuillez en informer l'étudiant réalisant le travail séminaire, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus. Ce retrait peut se faire à tout moment, sans qu'une justification ne doive être fournie. Sachez néanmoins que les traitements déjà réalisés sur la base de vos données personnelles ne seront pas remis en cause. Par ailleurs, les données déjà collectées ne seront pas effacées si cette suppression rendait impossible ou entravait sérieusement la réalisation du projet de recherche. Vous en seriez alors averti.

Questions sur le projet de recherche

Toutes les questions relatives à cette recherche peuvent être adressées à l'étudiant réalisant le travail, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

Je déclare avoir lu et compris les 4 pages de ce présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire signé par les personnes responsables du projet. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet et ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles j'ai reçu une réponse satisfaisante. Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Nom et prénom :

Date :

Signature :

Nous déclarons être responsables du déroulement du présent projet de recherche. Nous nous engageons à respecter les obligations énoncées dans ce document et également à vous informer de tout élément qui serait susceptible de modifier la nature de votre consentement.

Nom et prénom du Promoteur : Razy Elodie

Date :

Signature :

[Cette signature peut être scannée]

Nom et prénom de l'étudiant réalisant le travail de mémoire: Passau Mélissa

Date : 29/06/2021

Signature :

[Cette signature peut être scannée]